

LE SOCIALISTE

Organe central du Parti Ouvrier Français

ABONNEMENTS :

Trois mois 1 fr. 50 ; Six mois 3 fr. ; Un an 6 fr.
Étranger : Un an 8 fr.
10 centimes le numéro.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

AU SIÈGE DU CONSEIL NATIONAL
PARIS. — 5, rue Rodier. — PARIS

ADRESSER LETTRES ET MANDATS

A L'ADMINISTRATEUR - DÉLÉGUÉ
RENÉ CHAUVIN

XVI^E CONGRÈS NATIONAL DU PARTI OUVRIER FRANÇAIS

CONGRÈS DE NONTLUÇON

(17, 18 et 19 septembre)

La séance préparatoire du Congrès a été ouverte le 17, à 9 heures du matin, au siège du Parti Ouvrier, rue Damiette, par le citoyen Charles Fouilland, secrétaire de la Commission d'organisation.

La Commission de vérification des pouvoirs a été composée de cinq membres : Henri Ghesquière (Fédération du Nord), Fay (Fédération de l'Isère), Gabriel Bertrand (Fédération parisienne), R. Lavigne (Fédération girondine), auxquels ont été adjoints Fouilland, pour la Fédération de l'Allier et Pédron, pour le Conseil National.

Les délégués sont au nombre de cent vingt, parmi lesquels neuf députés, cinq conseillers généraux, trois conseillers d'arrondissement, treize maires et adjoints, trente-trois conseillers municipaux.

Fédérations régionales ou départementales représentées : 15.

Organisations, 790, dont 546 groupements politiques, 67 syndicats, 26 municipalités, 58 minorités de conseils municipaux, 7 maisons du Peuple et 9 coopératives.

La première séance du Congrès officiellement constitué, a lieu dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville admirablement décorée.

Au fond, une large bande avec cette inscription :

Travailleurs de tous les pays, unissons-nous !

PARTI OUVRIER FRANÇAIS. — XVI^E CONGRÈS NATIONAL

Sur tous les panneaux qui font le tour de la salle, les noms en gros caractères et sur fond rouge, des principales villes et communes représentées.

Sur la proposition du citoyen Jules Guesde, ouvrant la séance au nom du Conseil national, le citoyen Jean Dormoy, maire de Montluçon et conseiller général, est acclamé président d'honneur.

Le bureau est ensuite composé des citoyens Sauvanet, député de l'Allier ; Ferrero, député du Var et Delory, maire de Lille et conseiller général.

Sur le rapport du citoyen Thomas, de l'Aube, secrétaire de la Commission de vérification, le Congrès valide les pouvoirs de 101 délégués, arrivés à cette heure ; et la

Déclaration

suivante est adoptée par acclamations :

Avant de commencer ses travaux, le XVI^e Congrès national du Parti ouvrier Français, au nom de quinze fédérations et des centaines de groupes et syndicats représentés à Montluçon, salue, comme la promesse et le gage de la prochaine Révolution sociale, le progrès ininterrompu du socialisme international, manifesté avec éclat par les dernières élections législatives d'Allemagne et de France, de Belgique et de Danemark.

Aux socialistes d'Italie passés au fil de l'état de siège, embastillés par centaines ou dispersés sur les chemins de l'exil, le Congrès adresse l'expression de son ardente sympathie et de sa haute admiration pour l'héroïsme avec lequel les militants et les militantes d'au-delà des Alpes ont traversé cette tempête de réaction gouvernementale et militaire.

En même temps qu'il félicite le Parti ouvrier espagnol qui, seul, dans le déchainement des plus basses passions chauvines, a osé, au nom des travailleurs d'Es-

pagne et d'Amérique, élever courageusement la voix en faveur de la paix,

Le Congrès a vu avec joie, au dernier congrès des Trades-Unions, tenu à Bristol, le collectivisme affirmé à la fois comme la tendance de toute l'industrie moderne et comme le but nécessaire de l'organisation et de l'action ouvrière. Il fait des vœux pour qu'aboutisse au plutôt l'idée — soumise au même Congrès — de constituer les 1,300,000 travailleurs *trade-unions* d'Angleterre en un grand parti politique du travail sur le terrain de la lutte de classe.

Le Congrès enregistre comme un événement de premier ordre la tenue en Russie même d'un premier congrès socialiste et la formation en Parti ouvrier démocrate-socialiste de toutes les organisations ouvrières et révolutionnaires russes.

Et, décidé à ne laisser toucher, sous aucun prétexte, aux quelques libertés ouvrières arrachées à nos gouvernants bourgeois par plus d'un siècle de lutte, il fait mieux que professer contre l'abominable projet Trarieux tendant à mettre hors du droit de coalition et de grève les ouvriers et employés, par centaines de mille, des services dits publics ; il invite, d'ores et déjà, tous les socialistes, tous les travailleurs à s'opposer par tous les moyens au vote de cette nouvelle loi scélérate.

Pour les Grévistes

Sur la proposition du citoyen Neveu, amendée par les citoyens Zévaès et Delory, le Congrès se déclare solidaire des travailleurs actuellement en grève (Terrassiers de Paris, Métallurgistes de Plancher-les-Mines, Tullistes de Caudry et de Calais, etc.), auxquels il envoie l'expression de toutes ses sympathies et au profit desquels une collecte sera faite parmi les délégués, en attendant que rentrés chez eux ils puissent mettre en mouvement les organisations qu'ils représentent.

L'ordre du jour appelle le

Rapport politique du Conseil National

présenté par le secrétaire pour l'intérieur et qui est ainsi conçu :

Élections générales

L'année qui s'est écoulée depuis notre dernier Congrès national, a été surtout une année électorale, et elle n'aura pas été perdue pour le Parti Ouvrier Français qui sort considérablement accru de deux grandes batailles dans lesquelles il a donné à fond : en mai, pour le renouvellement général de la Chambre des Députés, en juillet pour le renouvellement par moitié des Conseils généraux et d'arrondissement.

Dans les 113 circonscriptions où nous engageons la lutte législative, nous avons au premier tour groupé sur nos candidats 383,915 voix contre 186,208 en 1893.

C'est en quatre ans 197,707 voix de gagnées, soit plus de cent pour cent.

D'autre part, si nous avons perdu deux sièges, — nous en avons conquis huit nouveaux ; et si René Chauvin et Jules Guesde ne rentrent pas à la Chambre, ce n'est pas que leur armée électorale ait fléchi, puisqu'ils ont réuni au premier tour, l'un 4,940, l'autre 1,119 suffrages de plus qu'il y a quatre ans.

Nos élus ou réélus sont au nombre de 13 : Carnaud, Jourde, Palix, Sauvanet, Bernard-Cadenat, A. Zévaès, Krauss, Ferrero, Dufour,

Pastre, Bénézech, Boyer et Légitimus — pour ne rien dire des citoyens Deveze, Salis, Théron et Melliet qui, présentés ou appuyés, au premier ou au second tour, par les groupes locaux du Parti, avaient, sous la responsabilité de ces derniers, dû recevoir l'investiture du Conseil national.

Pour les élections de département et d'arrondissement, le Parti a posé des candidatures dans cent-quarante cantons et les suffrages obtenus ont dépassé 160,000.

Nos élus au Conseil général sont au nombre de dix-huit, et au nombre de seize nos élus au Conseil d'arrondissement, introduisant le programme et la politique du Parti dans la représentation de 15 départements : Gironde, Var, Marne Nord, Allier, Bouches-du-Rhône, Tarn, Gard Hérault, Pas-de-Calais, Isère, Lot-et-Garonne, Seine-Inférieure, Aude et Pyrénées-Orientales.

Élections partielles

Impossible d'énumérer toutes les affirmations du Parti aux différentes Elections partielles, municipales ou cantonales : rappelons seulement quelques-unes des victoires remportées :

En septembre 1897, six élus au Conseil municipal de Coudekerque-Branche (Nord).

En octobre, un élu au Conseil municipal de Maisons-Alfort (Seine).

En décembre, deux élus au Conseil municipal de Bagneux (Seine), et un élu à celui d'Avion (Pas-de-Calais).

Le 16 janvier 1898, quinze élus au Conseil municipal de Guise (Aisne).

Le 27 février aux Riceys (Aube), deux conseillers élus par 325 voix sur 436 votants.

A Roanne, la minorité bourgeoise ayant démissionné à la suite du scrutin du 8 mai donnant une majorité considérable à notre ami Augé, les treize candidats du Parti ont été élus le 19 juin par plus de 2500 voix. Le Conseil est entièrement composé de membres du Parti.

Deux conseils municipaux conquis par le Parti en 1896, avaient été dissous par M. Bartheou : ceux de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard) et de Marsillargues (Hérault). Ils ont été tous les deux réélus.

A l'élection partielle au Conseil général à Lille, le 19 juin, notre ami Delory est arrivé premier, distançant de plus de 800 voix tous ses concurrents bourgeois, et a été élu, le 26, par 2,373 voix contre 2,153.

Action parlementaire

La fin de l'ancienne législature a été marquée par une proposition de René Chauvin que la Chambre a fini par voter et qui assurait des indemnités de 1 franc et 50 centimes aux femmes et aux enfants des réservistes et par deux propositions de Jules Guesde dont l'une visait à faire élire, au moins pour moitié, le Conseil supérieur du travail par les ouvriers et ouvrières constitués en collège corporatif, et dont l'autre — qui a été adoptée — rétablissait le crédit affecté aux bourses d'enseignement supérieur.

En même temps, Carnaud, Jourde, Sauvanet intervenaient ainsi que Chauvin et Guesde, par de nombreux amendements au budget dont plusieurs ont été votés et tendant tous à améliorer la situation des ouvriers et petits employés de l'Etat.

Tous les cinq signaient enfin une proposition de réduction immédiate du service militaire à deux ans.

La nouvelle Chambre, bien qu'ayant siégé à peine quelques semaines, a fourni un excellent début à notre représentation accrue.

Tandis que Zévaès proposait et faisait voter

« la nomination d'une commission de 22 membres, dite du suffrage universel, à l'effet de réviser notre législation électorale et d'assurer la liberté et la sincérité du vote », cinq propositions de lois étaient déposées par les élus du Parti : la première de Carnaud, obligeant les municipalités à mettre à la disposition de chacun des candidats un espace égal réservé à l'affichage de leurs professions de foi, circulaires, placards, etc., tout affichage électoral en dehors des cadres ainsi déterminés étant et demeurant interdit ; la deuxième, de Bernard-Cadenat, adjoignant à chaque bureau de vote un représentant de chacun des candidats en présence ; la troisième, du citoyen Sauvanet, appelant les divers candidats à se faire représenter dans les commissions de recensement ; la quatrième, de Krauss, autorisant les réunions électorales sur la seule déclaration du candidat ou de son fondé de pouvoirs, et la dernière, de Pastre, organisant la cabine d'isolement comme en Belgique, en Angleterre et aux Etats-Unis d'Amérique, et le vote par bulletin officiel et unique remis à l'électeur par le président de bureau et contenant les noms de tous les candidats entrés lesquels il est appelé à choisir.

Diverses demandes d'interpellations ont été en outre annoncées :

De Krauss, sur la présence du général Jamont à la distribution des prix des dominicains d'Arcueil et le langage de coup d'Etat tenu par le père Didon ;

De Zévaès, sur les massacres de nos soldats aux dernières manœuvres et sur la suspension du recteur de la Faculté de Bordeaux ;

De Carnaud, sur la révocation d'un certain nombre d'agents commissionnés des chemins de fer.

Organisation, nouveaux groupes

Mais ce n'est pas seulement sur le terrain électoral et à la Chambre que le Parti a manifesté sa vitalité croissante. Partout, l'organisation a été activement poussée et de nouveaux groupements ont surgi, dont nous ne saurions malheureusement publier la liste complète, les fédérations dont ils relèvent n'ayant pas compris la nécessité d'aviser le Conseil national.

Citons cependant, comme s'étant constitués et ayant adhéré depuis le dernier congrès, les groupes du Boucau, Bar-sur-Seine, Voreppe, Neuville-sur-Saône, le Thou, Bressuire, Ligny, Essonnes, Biarritz, Miramont, Toulon, Tours, Pézenas, Quillan, Mallemort, Montauban, Bruniquel, Ners, Sernhac, Saint-Laurent-le-Minier, Châtillon-sur-Bagneux, Pernes, Montlery et Lunas, Montargis, Tarbes, etc.

Congrès départementaux et régionaux

Il n'est pas question ici des nombreux congrès de circonscription ou d'arrondissement tenus à la veille — et exclusivement en vue — des élections générales, mais seulement des congrès réguliers de fédérations organisées : Le 18 juillet, à Vauvert, quatrième congrès de la fédération du Gard (le conseil national avait donné au citoyen Flaissières mandat de le représenter).

Le 1^{er} août, à Béziers, 3^e congrès annuel de la fédération de l'Hérault.

Le 10 octobre, à Mouy, congrès de la fédération de l'Oise, sous la présidence de Guesde et Fortin.

Le 31 octobre, à Lille, congrès semestriel de la fédération du Nord, où le Conseil était représenté par Guesde et Lafargue.

Le 31 octobre, à Troyes, 7^e congrès de la fédération de l'Aube.

Les 11 et 12 décembre, à Grenoble, avec

le concours de Guesde et Zévaès, deuxième congrès de la fédération de l'Isère.

Le 26 décembre, à Perpignan, 1^{er} congrès de la fédération des Pyrénées-Orientales, avec le concours de Carnaud.

Le 26 décembre, à Épernay, 4^e congrès de la fédération de la Marne.

Le 30 janvier, à Cavillon, 2^e congrès de la fédération de Vaucluse.

Le 30 janvier, à Paris, troisième congrès de la fédération de la région parisienne, avec le concours de Chauvin et Pedron, délégués du Conseil national.

Le 5 février, à Saint-Médard-en-Jalles, 7^e congrès de la fédération de la Gironde.

Le 20 février, à Lyon, deuxième congrès annuel de la fédération du Rhône (le Conseil national avait donné mandat au citoyen Augé, maire de Roanne, de le représenter).

Le 27 février, à Roanne, avec le concours de Guesde, Sever et Dormoy, congrès départemental qui jeta les bases d'une fédération socialiste de la Loire.

Les 29 et 30 mai, à Géraudot, 8^e congrès départemental de la fédération de l'Aube.

Le 24 juillet, à Langon, congrès extraordinaire de la fédération gerondine du Parti Ouvrier.

Le 28 août, à Denain, congrès de la fédération de la région du Nord, avec le concours de I. Guesde.

Le 11 septembre, à Langon, 8^e congrès départemental annuel de la fédération girondine, avec le concours de Guesde et Carnaud.

Soit un total de dix-sept congrès départementaux ou régionaux tenus par les fédérations départementales ou régionales du Parti Ouvrier Français, depuis le 15^e Congrès national du Parti.

État général du Parti

En dehors des nombreux groupes adhérents disséminés dans le Var, les Basses et Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne, la Nièvre, la Meuse, le Doubs, l'Indre, la Haute-Vienne, la Drôme, l'Aisne, la Charente-Inférieure, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure, la Seine-Inférieure, etc., le Parti Ouvrier Français comprend à cette heure les Fédérations départementales ou régionales suivantes :

- 1^o Fédération du Parti Ouvrier du Nord;
- 2^o Fédération Girondine du P. O. F.;
- 3^o Fédération de la Région parisienne du P. O. F.;
- 4^o Fédération socialiste révolutionnaire de la 5^e circonscription de Saint-Denis;
- 5^o Fédération du Parti Ouvrier de l'Oise;
- 6^o Fédération des Organisations Ouvrières et du P. O. de l'Aube;
- 7^o Fédération du Parti Ouvrier de la Marne;
- 8^o Fédération socialiste de l'Isère;
- 9^o Fédération Républicaine socialiste du Rhône;
- 10^o Fédération socialiste des Alpes;
- 11^o Fédération des Travailleurs socialistes de l'Allier;
- 12^o Fédération socialiste du Gard;
- 13^o Fédération socialiste de Vaucluse;
- 14^o Fédération socialiste de l'Hérault;
- 15^o Fédération socialiste des Pyrénées-Orientales.

Le Parti domine sur toute la Région du Nord avec sa fédération du Nord composée de cent cinquante groupes actifs et les grands centres de Lille, Croix, Roubaix, Denain, Calais, Hellemmes, etc., conquis par lui.

Dans la Région parisienne, que se disputent les rivalités des diverses fractions socialistes, il a réalisé de grands progrès et s'est étendu sur les départements de Seine-et-Oise, Eure-et-Loir, Loir-et-Sarthe. La banlieue parisienne est en grosse partie conquise : majorité du Conseil à Ivry ; minorités à Vanves, Bagneux, Maisons-Alfort, Vitry, Vincennes, Asnières. — Et dans la 5^e circonscription de Saint-Denis, les 3,000 voix obtenues en 1893 par Chauvin sont devenues 8,000, le 8 mai dernier.

La Région du Centre est en grande partie acquise avec Roanne, Montluçon, Limoges, Buxières-les-Mines, Saint-Eloi.

Le Sud-Est est dominé par nos Fédérations du Rhône, de l'Isère, des Alpes, de Vaucluse, et par nos groupes de la Drôme, de la Savoie, du Var et des Bouches-du-Rhône.

Nous avons le Sud-Ouest par la Fédération girondine, les groupes de la Charente-Inférieure, de la Dordogne, des Basses-Pyrénées et le Midi proprement dit, par nos groupes de Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron, de l'Aude, du Tarn, de la Haute-Garonne et les fédérations départementales du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales.

Les régions sur lesquelles devra s'exercer notre propagande sont surtout :

- 1^o L'Ouest (Normandie et Bretagne).
- 2^o L'Est (Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haute-Marne, etc.).

Dans l'Ouest nous avons déjà des groupes et

une organisation à Nantes et dans la Loire-Inférieure, ainsi qu'à Rouen, Petitqueville dans la Seine-Inférieure. Mais dans ce dernier département, il y a un fléchissement par suite des divisions introduites par les allemandistes : le Parti y est à consolider.

Il nous faut en outre conquérir le Calvados, l'Orne, l'Ille-et-Vilaine qui ont des centres ouvriers extrêmement importants (Flers, Fougerès, la Ferté-Macé, Condé-sur-Noireau, Caen, Lisieux, etc.).

Dans l'Est, le Parti est organisé dans les départements de la Marne et de l'Aube. Mais la Haute-Marne si industrielle, avec ses grands établissements métallurgiques, mais les Vosges dont les tissages mécaniques rappellent ceux du Nord, mais la Meurthe-et-Moselle où domine aussi la métallurgie, sont encore restés en dehors de son action. Nous n'avons qu'un groupe à Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne), qu'un groupe à Ligny (Meuse) et un à Nancy. Il nous faudra donc porter notre propagande de ce côté-là.

Au plus tôt, le Conseil national organisera avec le concours de ses membres et des élus du Parti, deux tournées de propagande : l'une dans l'Est, l'autre dans la région Normande et Bretonne.

La Presse du Parti

En outre de son organe central hebdomadaire, destiné à servir de trait d'union entre nos fédérations, agglomérations, groupes et syndicats, le Parti dispose de quinze journaux dont deux quotidiens, douze hebdomadaires et un mensuel. Ce sont :

- Le Réveil du Nord* (quotidien), Lille.
- L'Égalité* (quotidien), Roubaix.
- Le Réveil Social* (hebdomadaire), Bordeaux.
- Le Droit du Peuple* (hebdomadaire), Grenoble.
- Le Réveil des Travailleurs* (hebdomadaire), Troyes.
- Le Socialiste de l'Allier* (hebdomadaire) Montluçon.
- L'Avant-Garde* (hebdomadaire), Roanne.
- Le Républicain* (hebdomadaire), Perpignan.
- Le Combat Social* (hebdomad.), Limoges.
- L'Écho des Deux-Sèvres* (hebdomadaire), Niort.
- Le Petit Sparnacien* (hebdomadaire) Épernay.
- La République Sociale* (hebdomadaire), Narbonne.
- Le Combat* (hebdomadaire), Calais.
- La Montagne* (hebdomadaire), Marseille.
- Journal officiel de la fédération de la région parisienne* (mensuel), Paris.

Notre armée Coloniale

Le parti Ouvrier Français a aussi son armée coloniale.

En première ligne vient la Guadeloupe, qui nous a donné un député, Légitimus.

Le Parti possède à la Guadeloupe de nombreuses municipalités, celle du Gosier, du Petit-Bourg, du Lamentin et de Sainte-Rose; il compte 9 élus municipaux à l'Anse-Bertrand, 9 également à la Pointe-à-Pitre et un ou deux élus dans chacune des communes de l'arrondissement de la Grande-Terre.

Il est représenté au conseil général par Légitimus et par Tartan. Les élections qui ont lieu dimanche prochain renforceront considérablement cette phalange. Et il n'est douteux pour personne que dans quatre ans le deuxième siège législatif de l'île, actuellement occupé par M. Gerville-Réache, soit enlevé de haute lutte par un candidat du Parti.

En Nouvelle-Calédonie, il existe également un Parti du travail qui a déjà livré deux combats et remporté deux victoires.

C'a été d'abord le conseil municipal opportuniste de Nouméa dans le quel ont pénétré nos amis Delattre et Gagnon.

C'a été ensuite le citoyen Jules Durand élu au conseil général.

Le Conseil National

Depuis le dernier congrès, et en attendant la réapparition du *Socialiste*, le Conseil National a inauguré les circulaires envoyées à peu près mensuellement aux fédérations et groupes du Parti et destinées à « leur donner des détails sur la gestion et la marche générale du Parti » et à les « consulter sur des points de tactique courante. »

Depuis août 1897, onze circulaires ont été ainsi expédiées.

Le Conseil National a adressé aux travailleurs de France deux manifestes :

Le premier sur le « Pacte de famine » (septembre 97);

Le deuxième en vue des élections générales législatives (avril 98).

Ces deux manifestes ont été tirés en affiches et placardés dans nombre de villes.

Le Conseil a, en outre, publié deux déclarations :

La première, en date d'octobre 1897, relative à l'union socialiste et invitant les groupes, conformément à la tradition du Parti, à ne pas opposer de candidats aux députés socialistes sortants ayant adhéré à la formule minimale dite de Saint-Mandé;

La deuxième, en date de juillet 1898 et relative à l'attitude du Parti dans ce qu'on appelle « l'affaire Dreyfus ».

En dehors des réunions électorales qu'ont eu à tenir ceux d'entre eux qui avaient à faire acte de candidats, les membres du Conseil national ont personnellement concouru à la propagande du Parti par 220 conférences sur tous les points du pays ; et lors de la dernière réunion des Conseils généraux, il a, pour la première fois — mais pas pour la dernière — fait déposer dans douze départements par nos élus ou réélus de juillet, une série de vœux, conçus en termes identiques et destinés à affirmer sur ce terrain comme sur tous les autres, l'unité d'action du Parti.

Ces vœux, portant sur la réduction à deux ans du temps de service dans l'armée active ; sur une législation réellement protectrice du travail et l'élection par les ouvriers et ouvrières des inspecteurs et inspectrices du travail ainsi que du Conseil supérieur du travail ; sur le remplacement des quatre contributions directes par un impôt progressif sur le revenu et les successions, et sur l'affranchissement du suffrage universel, ont été, soit en totalité, soit en partie adoptés par les conseils généraux du Var, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône, du Nord, de la Gironde et de la Marne et de l'Allier.

Depuis deux mois, le Conseil a fait repaître le *Socialiste* qui, devenu par la décision du Congrès de Romilly « d'abonnement obligatoire » pour chacun de nos groupes, va les arracher à un isolement dangereux et leur permettre de vivre de la vie générale du Parti.

Telle est, camarades, résumée aussi complètement et aussi brièvement que possible, l'œuvre de l'année 1897-98, la somme d'efforts et de résultats auxquels elle a donné lieu, et, sans rien se dissimuler du chemin qui nous reste encore à parcourir, notre Conseil national estime qu'un grand pas a été fait vers notre but exclusif, d'hier, d'aujourd'hui et de demain : La Révolution sociale.

Rapport Financier

EXERCICE 1897-1898

Le citoyen Prévost, au nom du trésorier du Conseil national, le citoyen Fortin empêché, donne lecture du compte-rendu financier suivant :

Chers Camarades,

La situation du Conseil se soldait en août 1897, au Congrès de Paris, par un actif de 2.280 fr. 85 qui ont été portés alors au crédit du compte Capital.

Depuis cette époque, les opérations transcrites au journal ont donné à la date du 6 courant la balance générale suivante :

	D	A
Comptes courants	17.627 85	15.748 25
Caisse	10.047 65	8.981 45
Frais généraux	6.003 20	776 45
Conférences	137 15	» »
Elections	2.218 80	970 »
Dons	50 55	2.782 40
Ressources du Conseil	680 10	8.402 40
Bibliothèque	3.314 10	2.418 45
TOTAUX ÉGAUX	40.079 40	40.079 40

Nous allons examiner succinctement ces différents titres.

Les débits en compte. = Fr. 17.627 85

Les crédits en compte. = 15.748 25

Soit une différence de . . . Fr. 1.879 60

en notre faveur.

On trouve la preuve de cette situation au tableau A ci annexé, donnant la position débitrice ou créditrice de tous les comptes au 6 septembre 1898. Le total des débiteurs Fr. 5.257 »

et le total des créditeurs, compte capital compris 3.377 60

Soit bien en différence Fr. 1.879 60 1.879 60

Les entrées en caisse se sont élevées à Fr. 10.047 65

et les sorties à 8.981 45

Ce qui laisse un disponible de Fr. 1.066 20 espèces en caisse.

Les frais généraux représentant les dépenses courantes du Conseil (frais divers, circulaires, imprimés, appointements, etc.), se soldent par 6.003 20 — 776 45 soit . . . Fr. 5.226 75

Les élections ont occasionné une dépense de 2.218 80

Nous avons reçu comme dons . . . 2.782 40

Le chapitre des ressources du Conseil a produit brut 8.402 40

Ces ressources sont en grosse partie alimentées par la vente des insignes, des livrets, des cartes et des timbres.

Ainsi il a été vendu cette année :

2.131 insignes. à 0 25 Fr. 532 75

2.362 livrets. . . à 0 10 236 20

15.948 cartes . . . à 0 25 3.987 »

115.761 timbres . . à 0 03 3.462 85

TOTAL Fr. 8.218 80

Ces résultats sont intéressants à plus d'un titre et pourront servir de point de départ à l'état comparatif annuel de nos forces en bonne voie de développement.

La bibliothèque a donné les résultats suivants :

Il a été vendu selon l'état B annexé, 21.271 livres et brochures dont le produit a été de 2.418 fr. 45.

Les auteurs les plus demandés ont été Gabriel Deville, Jules Guesde, Jean Jaurès et Paul Lafargue. Sans vouloir citer ici l'état détaillé des ventes, indiquons seulement qu'il a été livré aux groupes :

2217 *Problème et solution*, de Guesde ;

2414 *Collectivisme au Palais Bourbon*, de Guesde ;

2681 *Programme général*, de Guesde et Lafargue ;

6939 *Programme agricole*, commenté par Lafargue.

Si nous reprenons maintenant le chiffre des ventes de Fr. 2.418 45

et que nous y ajoutons 1.331 55

valeur des 25.088 brochures et livres en rayon le 6 septembre, selon inventaire C annexé, nous trouvons un total de 3.750 »

alors que les dépenses pour ce chapitre se sont élevées à 3.314 10

ce qui laisse un bénéfice de . . . Fr. 435 90

sur la bibliothèque.

En fait, la richesse du Conseil s'est accrue de Fr. 4.277 35

provenant :

1^o du solde débiteur Fr. 1.879 60

2^o des espèces en caisse 1.066 20

3^o des livres et brochures en rayon . . . 1.331 55 4.277 35

Cet accroissement est ainsi prouvé : les disponibles ont été

1^o dons 2.782 40 — 970 — 50 55 3.701 85

2^o cartes, insignes, timbres, divers . . . 8.402 40

— imprimés, etc. 680 10 7.722 30

3^o bénéfice bibliothèque 435 90

TOTAL Fr. 11.860 05

Les dépenses faites pour :

1^o frais généraux 6.003 20 — 776 45 Fr. 5.226 75

2^o conférences 137 15

3^o élections 2.218 80

TOTAL Fr. 7.582 70 7.582 70

laissant bien un bénéfice net de Fr. 4.277 35

qui, ajoutés aux 2.280 85

figurant déjà au crédit du compte Capital donnent un Actif de . . . 6.558 20

Actif ainsi constitué :

1^o Créances Fr. 5.257 »

2^o Espèces 1.066 20

3^o Livres brochures 1.331 55

Fr. 7.654 75

moins les dettes 1.096 55

reste net 6.558 20

même en faisant tomber 10 o/o sur les créances, soit 525 70

il nous resterait encore Fr. 6.032 50

C'est une situation qui peut sembler favorable, mais il ne faut pas oublier que notre Actif doit grandir à proportion des forces du Parti et de l'œuvre toujours plus urgente, toujours plus étendue que nous tous, militants, nous avons à accomplir !

Rapports régionaux

Fédération de la Région parisienne. — Le citoyen Foucher expose que la Fédération comprend quarante-deux groupes dans vingt-six communes de la Seine, Seine-et-Oise, Sarthe et Eure-et-Loir.

Elle a présenté aux élections législatives treize candidats, ayant réuni 27,000 voix.

Elle a au second tour de scrutin, partout assuré, autant qu'elle a pu, par son adhésion sincère aux candidatures socialistes, le succès de ces candidatures.

Le délégué donne d'intéressants détails sur les nouvelles mesures adoptées par la Fédération pour développer la propagande et l'organisation dans les régions qu'elle embrasse.

Dans plusieurs circonscriptions où l'on n'avait jamais exposé le programme collectiviste, nos candidats ont été écoutés avec intérêt, ce qui nous laisse pour l'avenir les meilleures espérances.

Agglomération parisienne. — Le citoyen Bertholet présente un rapport spécial relatif aux progrès des groupes de l'Agglomération parisienne.

Fédération du Nord. — Le citoyen Delory, maire de Lille, lit un rapport très substantiel dont les délégués reçoivent un exemplaire imprimé.

La Fédération comprend cent trente-deux groupements — non compris les syndicats adhérents — dans quatre-vingt-neuf communes. Malgré la terrible crise de chômage qui laisse quantité de militants dans la misère, le Conseil fédéral encaisse une moyenne de 4,952 cotisations par mois.

Aux élections législatives la Fédération a engagé la lutte dans dix-neuf circonscriptions. Malgré l'augmentation considérable des suffrages socialistes qui, de 46,000 en 1893 ont été de 95,000 en 1898, le Parti a subi des pertes cruelles dans la personne des citoyens J. Guesde et Colonel Sever, la coalition de toutes les forces réactionnaires appuyée de la plus inouïe pression patronale et administrative ayant donné aux candidats du Parti Ouvrier le plus furieux assaut.

Aux élections cantonales, le Parti a présenté dans le Nord dix-sept candidats au Conseil général, parmi lesquels deux ont été élus : Devernay et Selle ; et quatorze au Conseil d'arrondissement, parmi lesquels quatre ont été élus : Ragheboom, Vandaele, Krebs, Lelièvre. Précédemment, en juin dans une élection partielle, Delory avait été élu conseiller général du canton Nord-Est de Lille.

Le rapport constate qu'à Lille entre les élections législatives et les élections cantonales le nombre des suffrages socialistes a augmenté de 13,103 unités. La proportion des voix se répartit ainsi : 46 0/0 socialistes, 14 0/0 radicales, 40 0/0 réactionnaires.

Dans le Pas-de-Calais, le citoyen Delcluze a été élu conseiller général dans les deux cantons de Calais. Il a opté pour le canton Nord-Est et le Parti peut compter déjà un élu de plus dans l'autre canton.

Aux prochaines élections municipales, la Fédération est certaine d'enlever à la bourgeoisie 60 à 70 Hôtels de Ville. Pendant l'année, la Fédération a organisé 514 réunions publiques avec quatre-vingt-onze orateurs.

Aux élections pour les Conseils de prud'hommes, la Fédération a fait élire deux membres du Parti à Tourcoing et six à Lille.

La Fédération s'est attachée au développement du mouvement corporatif qui est d'un grand appui pour le Parti. Elle a créé cette année une Fédération des Coopératives du Nord qui relie et solidarise puissamment les importantes coopératives de la région au nombre d'une vingtaine.

Le rapport conclut par un exposé de la situation de l'imprimerie du P. O. à Lille, dont la prospérité est croissante et dont le matériel est porté au dernier inventaire pour une somme de 75,076 fr. 77 c.

Fédération de Vaucluse. — D'après le citoyen Gabriel Bertrand, cette Fédération ne date que d'hier.

C'est Guesde qui le premier a porté la parole socialiste dans cette région, à Carpentras. Après lui, Zévaès et Carnaud ont parcouru trois ou quatre communes de cet arrondissement et lorsque le Parti a tenté de réunir ces éléments à Montevau avec le concours de Carnaud et de Sever, il a complètement réussi.

La Fédération a eu un candidat aux élections législatives qui a réuni une très importante minorité et préparé le terrain pour un succès certain à la prochaine consultation nationale.

Fédération des Pyrénées-Orientales. — La Fédération, déclare Zévaès, n'a que deux années d'existence. Elle comprend plusieurs groupes bien organisés et a des représentants dans plusieurs municipalités, notamment à Perpignan, Rivesaltes, Thuir.

Aux élections cantonales de juillet, elle a pu faire élire un conseiller d'arrondissement.

Aux élections législatives, dans la circonscription de Perpignan, le citoyen J. Alavaill obtenait au premier tour plus de 2,000 voix, malgré la duplicité de certains éléments radicaux qui avaient réussi à se glisser dans la Fédération et qui ont combattu le candidat et le programme du Parti. La Fédération en a fait justice après une enquête sur place de Carnaud. Aussi il n'y a plus chez elle que des socialistes.

Var. — Ferrero, député et ancien maire, constate les progrès faits dans la région par l'idée socialiste ; mais il faudrait y faire une active propagande, car la doctrine collectiviste n'y est pas encore généralement comprise. Il y a à Toulon plusieurs groupes du Parti qui ont réussi en mai dernier à emporter le siège législatif. Ferrero demande au Conseil National de l'aider à reconquérir la municipalité de Toulon.

Fédération du Rhône. — Rognon expose que le Parti Ouvrier s'est affirmé dans neuf circonscriptions sur onze aux dernières élections législatives.

Le Parti Ouvrier a eu à lutter contre les blanquistes-rochefortistes et les cléricaux en particulier. Il a toujours observé la discipline républicaine, en assurant l'écrasement de la réaction.

Par ses seules forces, le Parti Ouvrier a eu dans le Rhône 30,000 suffrages. A Lyon, à Villefranche, la lutte a été menée avec une énergie invincible.

Malgré la campagne d'injures que les nationalistes ont faite contre le Parti Ouvrier aux élections cantonales, nos candidats ont réuni des minorités considérables. Pour la première fois, le Parti est arrivé premier à la Guillotière.

La Fédération comprend soixante-douze groupes.

Fédération de l'Isère. — Du rapport du citoyen Fay, il résulte que la Fédération comprend actuellement quarante-trois groupes, six syndicats et mille adhérents. Elle a donné cette année un député au Parti, le citoyen Zévaès. Aux élections cantonales, elle a présenté trois candidats : deux au conseil d'arrondissement, un au conseil général. Ce dernier, luttant contre le maire de Grenoble, appuyé comme à Roubaix par toutes les fractions de la bourgeoisie, a eu, malgré son échec, un très grand succès moral.

Dans l'Isère, déjà tous les bourgeois, du libre-penseur au cléricale, sont ligés contre le Parti Ouvrier.

De nombreux groupes sont en formation, dans l'arrondissement de Grenoble et le département tout entier.

Indre. — Le député et délégué d'Issoudun, Dufour, donne oralement au Congrès des renseignements sur l'état du Parti dans ce département. Il est heureux de constater que c'est au citoyen Carnaud que revient l'honneur d'avoir importé le socialisme à Issoudun. Depuis, l'idée nouvelle n'a fait que se répandre et a gagné jusqu'aux ruraux. L'arrondissement d'Issoudun a été enlevé de haute lutte et les prochaines élections municipales nous vaudront la conquête d'un grand nombre d'Hôtels de Ville. Il faudra aussi que le Parti s'occupe d'organiser les circonscriptions voisines.

Le citoyen Dufour apporte au Congrès l'adhésion au Parti Ouvrier Français, du Groupe d'études sociales de l'arrondissement d'Issoudun et des deux syndicats ouvriers : le « Syndicat des Cuir et Peaux » et le « Syndicat du Bâtiment ».

En terminant, le citoyen Dufour signale l'admirable victoire de juillet dernier au Conseil général. Son deuxième adjoint a battu le sénateur opportuniste Brunet, ancien maire, qui n'a réuni dans Issoudun que 296 voix contre 1,900.

Le Congrès félicite les socialistes berrichons de leur admirable entrée en campagne.

Fédération de l'Aube. — Depuis le dernier Congrès du Parti à Paris en 1897, rapporte le citoyen Thomas, le Comité a continué avec succès la propagande orale et écrite.

Aux dernières élections législatives, six candidats ont été présentés dans les six circonscriptions de l'Aube.

Trois cent seize conférences de propagande ont été faites dans ce département.

Les élections législatives ont permis de constater que le Parti avait doublé ses forces en cinq ans. Les 5,000 voix de 1893 sont devenues 10,000 en 1898.

La Fédération a engagé la lutte aux élections cantonales dans cinq cantons ; trois candidats au Conseil général, deux au Conseil d'arrondissement ont soutenu notre drapeau.

La Fédération a un organe hebdomadaire : *Le Réveil des Travailleurs de l'Aube*, qui donne du fil à retordre à la bourgeoisie cléricale. Ce vaillant journal a aujourd'hui à payer plus de 9,000 fr. de dommages-intérêts et frais de procès.

Mais ni ces procédés ni d'autres n'empêcheront les camarades de l'Aube de mener à bonne fin la bataille commencée.

Fédération girondine. — Le rapporteur Raymond Lavigne expose que la Fédération girondine comprend actuellement cent un groupements dans soixante et onze communes, savoir : soixante-dix-sept groupes ou Comités locaux, onze comités cantonaux, treize minorités municipales. Elle compte comme élus : un député, un conseiller général, un maire, trois adjoints, vingt-deux conseillers municipaux, deux conseillers prud'hommes. Elle a engagé la lutte aux dernières élections législatives dans neuf circonscriptions, dont huit exclusivement agricoles. Ses candidats ont réuni 21,519 voix ; un a été élu, Jourde, battant au premier tour de scrutin et à une forte majorité ses trois adversaires coalisés, un monarchiste, un opportuniste et un radical. Sur quarante-neuf cantons et cinq cent cinquante-quatre communes que compte la Gironde, quarante-cinq cantons ont pris part à la lutte en faveur des candidats du Parti Ouvrier avec une moyenne de 480 voix par cantons, ainsi que quatre cent quarante communes.

Pour les élections générales cantonales, la Fédération girondine a engagé la lutte dans treize cantons : un de ses candidats a été élu conseiller général au premier tour de scrutin ; Calixte Camelle, adjoint au maire de Bordeaux ; dans tous les cantons où elle n'avait pas de candidat, elle a engagé les travailleurs à voter exclusivement au premier tour, sur le nom du secrétaire du Conseil National du Parti. Les résultats de cette tentative quoique incomplets, ont accusé plus de 3,000 suffrages.

La Fédération a tenu son huitième Congrès départemental annuel le 11 septembre dernier, à Langon, avec le concours de Jourde, Carnaud, Guesde. Le Congrès a décidé la prochaine publication d'un organe officiel : *Le Socialiste de la Gironde*.

Le rapport conclut qu'il est probable qu'aux prochaines élections municipales, le Parti enlèvera une quarantaine de municipalités.

Fédération des Alpes. — Elle est sortie, il y deux ans du Congrès de Sisteron auquel assistaient Carnaud et Zévaès. Elle possédait un

journal « La Montagne », disparue pour faire place au « Montagnard ».

Aux élections législatives, elle a engagé la lutte dans deux circonscriptions. A Forcalquier, le docteur Isoard a réuni 1,500 voix. A Gap, le candidat du Parti en a eu plusieurs centaines.

La Fédération, depuis la mort du citoyen Léon Chauvin, de Sisteron, traverse une période critique ; mais la propagande va reprendre prochainement dans la région.

LES

Dernières Elections Législatives

ET LEURS CONSÉQUENCES

Réforme électorale

Après avoir entendu les citoyens Jules Guesde, Carnaud, Dufour et Raymond Lavigne sur les fraudes et les violences qui ont faussé les dernières élections et tendent à annuler le suffrage universel pour l'immense majorité ouvrière, le Congrès prend à l'unanimité la décision suivante :

Le Congrès appuie de toutes ses forces les cinq propositions de loi tendant à assurer la liberté et la sincérité du vote, qui ont été déposées par les élus du Parti, renvoyées à la commission du suffrage universel et appuyées par les vœux conformes des conseils généraux du Nord, du Var, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône, de la Gironde, de l'Allier et de la Marne.

Il invite en outre tous les groupes du Parti à agir dans le même sens sur les Chambres au moyen de résolutions votées dans des réunions publiques et qui, envoyées aux députés du Parti, devront être centralisées au Conseil national pour être versées dans le grand débat qui s'ouvrira sur la question au Palais-Bourbon.

Projet d'Unité socialiste

La Fédération Girondine, l'Agglomération Parisienne, et d'autres groupements se prononcent pour l'adoption pure et simple de la proposition du Conseil National.

Après un débat approfondi dans lequel prennent successivement la parole les citoyens Delory (fédération du Nord), Ribaud (fédération de l'Isère), Foucher (fédération Parisienne), Guesde, (agglomération Toulousaine), Givort (XIII^e et XIV^e arrondissements de Paris), Bertholet (Agglomération Parisienne), Rognon (agglomération Lyonnaise), Ghesquière (fédération du Nord), Elie May (XI^e arrondissement de Paris), Thomas (fédération de l'Aube), Lavigne (fédération Girondine), Froumajou (fédération du Rhône), Fouilland (agglomération de l'Allier), Lafargue (Conseil National), Gabriel Farjat (agglomération Lyonnaise), Gabriel Bertrand (fédération de Vaucluse), Prévost (Fédération de l'Oise), le Congrès adopte article par article et paragraphe par paragraphe le projet suivant, voté au scrutin d'ensemble à l'unanimité moins une voix :

ARTICLE PREMIER. — Entre le Parti Ouvrier Français, le Comité Révolutionnaire Central, la Fédération des Travailleurs socialistes, le Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire et les Socialistes Jits indépendants il est formé une *Union Centrale*, sans que rien soit ou puisse être modifié dans le fonctionnement intérieur de ces diverses organisations, ni dans leur mode de propagande.

Pour entrer dans cette Union, les socialistes indépendants auront à s'entendre entre eux et à s'organiser sur la base du programme minimum, dit de Saint-Mandé.

ART. 2. — L'organe représentatif de l'Union sera constitué par une délégation de chacune des cinq organisations sus-indiquées.

Ces délégués, dont le nombre, pour chaque organisation, sera proportionnel au chiffre des voix qu'elle a réunies sur ses candidats aux dernières élections législatives, auront à se réunir chaque fois qu'un des incidents de la lutte politique ou économique appellera une décision commune ou une action d'ensemble.

ART. 3. — Le Conseil National a tout pouvoir pour traiter avec les organisations socialistes mentionnées plus haut sur les bases du présent projet.

LES ÉLUS DU PARTI A LA CHAMBRE et DANS LE PAYS

A la Chambre

Après les observations échangées entre les citoyens Foucher, Elie May, J. Bertrand (Essonne-Corbeil), Fay (Fédération de l'Isère),

Delory, J. Guesde (P. O. de Marsillargues), Krauss, député du Rhône, Neveu (XVII^e arrondissement de Paris),

Le Congrès.

Considérant que la Fraction parlementaire du Parti existe en droit et en fait :

En droit, de par la décision du Congrès national de Paris (1893) ;

En fait, par suite des réunions communes hebdomadaires tenues dès l'ouverture de la nouvelle législature par les élus du Parti et le Conseil National ;

Décide :

Il y a lieu de poursuivre, en la systématisant, cette collaboration indispensable.

Sur la proposition des citoyens Guesde et Lafargue, le Congrès décide par un vote et à l'unanimité que les élus du Parti auront dès la rentrée à saisir la Chambre d'une proposition de loi tendant à la suppression immédiate des conseils de guerre en temps de paix.

Sur la proposition du citoyen Zévaès il décide également à l'unanimité que le projet de réorganisation de l'inspection du travail sur la base de l'élection par les ouvriers et ouvrières, déposé dans la dernière législature par le citoyen Guesde, sera repris par les élus du Parti pour être discuté au plus tôt.

Sont d'autre part renvoyés aux élus du Parti et au Conseil National divers projets relatifs :

A l'organisation de la prud'homme agricole (demande des colons syndiqués de la Loire-Inférieure) ;

A la refonte des commissions administratives des hospices et des bureaux de bienfaisance de façon à y assurer la majorité à l'élément électif et à y introduire l'élément ouvrier ;

A la réduction immédiate du service militaire à deux ans, conformément au vœu adopté par les conseils généraux du Var, de l'Hérault, de la Marne et sur la proposition des élus du Parti ;

Au remplacement des quatre contributions directes par un impôt progressif sur le revenu et les successions (conformément aux vœux des mêmes conseils généraux).

Relativement à l'attitude des élus du Parti dans la nouvelle législature, un débat s'engage auquel prennent part les citoyens J. Bertrand, Froumajou, Bernard-Cadenat, Lafargue, Carnaud, Krauss, J. Longuet, Pastre, De Mougie, Devernay, Delory, Fay, et qui se termine par le vote des trois ordres du jour suivants :

Le Congrès déclare que sur les questions de tactique politique en face des ministères bourgeois, le Parti ne peut demander à ses députés que de se concerter pour agir avec unanimité au plus grand profit du Parti selon les circonstances politiques. (à l'unanimité)

Le XVI^e Congrès national du Parti Ouvrier Français,

Après avoir entendu les explications des élus du Parti sur ceux de leurs votes qui avaient pu être contestés, se déclare satisfait ;

Il exprime sa plus entière confiance dans ses représentants à la Chambre et compte sur leur dévouement et sur leur action commune avec le Conseil national pour sauvegarder en toutes circonstances les intérêts et le développement du Parti. (à l'unanimité moins une voix)

Le Congrès, ne reconnaissant qu'au Parti le droit de juger ses élus les approuve de ne tolérer en aucunes circonstances les critiques injurieuses du dehors.

Si des attaques venaient à se renouveler, les élus du Parti auraient à rompre définitivement avec les agresseurs, quels qu'ils soient.

(à l'unanimité)

Dans le pays

Les citoyens Delory, Guesde, Bertholet, Zévaès, Chauvin, G. Bertrand, Prévost, Pastre, Bénézech entendus :

Le Congrès prend acte de l'engagement des élus du Parti de se mettre à la disposition du Conseil National pour la propagande dans le pays, à raison de 10 conférences au minimum pour chacun et par an.

Antisémitisme et Nationalisme

Antisémitisme

Le citoyen Guesde donne lecture d'un rapport de l'Agglomération toulousaine dont nous reproduisons le passage suivant, à la demande du Congrès :

En réalité, les antisémites, ceux qui sont sincères, sont des esprits simples et ils ne voient pas nettement les véritables causes des événements et prennent un phénomène pour la cause d'un autre, simplement parce que ces deux phénomènes se produisent en même temps.

Ils se trouvent en présence d'une évolution économique lente, dont le règne du capital, le triomphe de l'argent, la royauté industrielle et financière ne sont que le dernier terme. Ils ne considèrent que le présent et attribuent aux juifs ce qui est le produit de milliers de causes ayant agi pendant des siècles. Mais les antisémites ignorent le séculaire travail qui a préparé la domination capitaliste actuelle. Ils ne savent pas que pour amener la prépondérance de la bourgeoisie contemporaine il a fallu l'établissement du crédit public et l'extension des grandes banques, il a fallu le développement des industries manufacturières, les progrès scientifiques qui ont amené la création et le perfectionnement du machinisme.

Les antisémites racontent que c'est aujourd'hui seulement que les financiers tiennent le haut du pavé et qu'ils vivent sur le pré du pauvre, que c'est aujourd'hui seulement que la corruption est la maîtresse et que ce sont les juifs qui ont perverti les descendants des peuples et les fils des Gaulois.

En remontant seulement à 1715, sous le règne du duc d'Orléans, la cupidité ne se montra-t-elle pas aussi effroyable qu'aujourd'hui, lorsque l'Écossais Law fonda sa banque et sa compagnie des Indes ? Tout le monde alors spéculait, avait soif de l'argent et voulait en avoir par tous les moyens ; les duchesses étaient aux genoux de Law, elles lui baisaient les mains pour tirer de lui quelques actions, ce qui faisait dire à la mère du Régent : « Si les duchesses agissent ainsi, que lui baisent donc les autres femmes ». Le nonce du pape assistait aux fêtes données par l'Écossais, des ducs et des princes demandaient à épouser sa fille qui avait alors huit ans ; les marquis et les comtes prenaient pour beaux-frères les plus notoirement tarés des spéculateurs, ils se contentèrent de lâcher leurs femmes quand ils eurent mangé la dot et que le système s'écroula.

C'était le temps où le duc de la Force, pair de France, président du Conseil des finances et du commerce, accaparait pour plusieurs millions d'épicerie et de vivres avec la complicité des moines du couvent des Grands Augustins.

Le duc d'Antin, le duc de Guindre, le maréchal d'Estrées en agissaient de même et les écouverts étaient leurs entrepôts.

Il y avait à Paris, à cette époque, cent-dix juifs ; pensez-vous que ce soit ces cent-dix juifs qui avaient amené cette corruption ? Non, cette décrépitude était le signe et la fin d'un régime. De même aujourd'hui, quand les antisémites parlent de l'agonie de la bourgeoisie, et ce ne sont pas les quelques juifs qui habitent la France qui l'ont amenée, ce sont les spéculateurs, les agioteurs, les monopoleurs à quelque religion qu'ils appartiennent.

Il n'y a donc pas de question antisémite ; tous les militants doivent veiller à ce qu'il ne se crée pas de confusion sur cette question. Les antisémites ne veulent simplement que dépouiller quelques juifs pour se mettre à leur place. Pour nous socialistes, le capitalisme c'est l'ennemi, quel que soit le manteau qui le recouvre.

Le citoyen Raymond Lavigne dépose la résolution suivante votée au 8^e Congrès départemental tenu à Langon le 11 septembre dernier par la Fédération Girondine :

Considérant, que les Partis socialistes et ouvriers de tous les pays ont toujours affirmé qu'ils combattent l'exploitation capitaliste en elle-même sans jamais vouloir se préoccuper de la race, de la nationalité, du sexe ou de la religion de ceux qui exploitent ni de ceux qui sont exploités ;

Que le Parti Ouvrier, notamment, a toujours proclamé en tête de son programme qu'il poursuit l'émancipation de tous les êtres humains sans distinction de races ;

Considérant, que pour les travailleurs il ne saurait y avoir de différence ni de préférence à être exploités par des capitalistes juifs ou par des capitalistes chrétiens ou autres ;

Qu'ils n'ont jamais eu et qu'ils n'auront jamais d'intérêt à mener d'autre combat que celui des exploités de toutes races contre les exploités de toutes races ;

Considérant, que derrière le mouvement antisémite et nationaliste qu'on voudrait déchaîner, il n'existe en réalité que le besoin pour les capitalistes cléricaux de se débarrasser de la puissance des capitalistes juifs qui gêne la leur, non moins nuisible et non moins condamnable ;

Qu'au fond, l'antisémitisme n'est qu'une des formes de la concurrence économique, et le nationalisme l'exploitation grossière et hypocrite d'un patriotisme simpliste et réactionnaire ;

Qu'au surplus il y a pour la bourgeoisie un suprême dérivatif par lequel elle essaye de détourner la classe ouvrière du mouvement socialiste ou la force des choses l'entraîne de plus en plus ;

Considérant, que les socialistes du Parti Ouvrier n'ont jamais cessé d'affirmer leur patriotisme, notamment dans leur 11^e Congrès national de Paris 1893, ainsi que dans le Manifeste de leur Conseil national, où ils proclamaient que « la patrie attaquée n'aurait pas de plus ardens défenseurs » et qu'« ils voulaient une France grande et forte, capable de protéger son prochain 89 ouvrier contre une coalition de l'Europe capitaliste ; mais en déclarant, qu'ils ne veulent pas de la guerre qui, heureuse ou malheureuse, ne saurait aboutir qu'à des désastres sans exemple, étant donné les millions d'hommes précipités sur le champ de bataille et l'outillage de mort dont ils sont armés » ;

Le Congrès dénonce à la vindicte des travailleurs les manœuvres réactionnaires des antisémites et des nationalistes, que tous les citoyens conscients doivent combattre sans trêve, et les engage à réserver toutes leurs forces pour concourir à l'abolition du régime capitaliste, laquelle, en les débarrassant à la fois de toutes les exploitations, qu'elles soient juives, catholiques ou autres, leur assurera la jouissance, dans la paix et la liberté, du produit intégral de leur travail.

Le citoyen Zévaès propose ensuite et développe au nom du Conseil National la résolution suivante qui, appuyée par le citoyen Paul Lafargue, est adoptée à l'unanimité :

L'antisémitisme n'est qu'une des formes de la réaction.

Il suffit pour s'en convaincre, de constater, partout où il se produit, ses origines exclusivement cléricales et féodales. En Allemagne, c'est le cléricisme protestant d'un pasteur Støker, qui crée et mène le mouvement. En Autriche, c'est un grand propriétaire terrien, le prince de Lichtenstein. En France, c'est le jésuitisme mal dissimulé derrière un juif traître à sa race, le judas Drumont.

Dans tous les pays, il s'agissait — et il s'agit — d'un retour offensif des anciennes classes dirigeantes et possédantes — aristocratie et clergé — dépossédées du pouvoir et de leurs privilèges par la bourgeoisie moderne.

Mais, avec son vrai visage, cette tentative de restauration d'un passé définitivement disparu était condamnée à un lamentable et immédiat avortement.

C'est alors que, pour donner à l'antisémitisme une apparence et un moment d'existence, ceux qui en vivent comprennent la nécessité de le moderniser et s'avisèrent de le poser en champion de certaines catégories sociales et de certains intérêts économiques appelés à être éliminés par le progrès même de la production.

Faire croire à la propriété terrienne qu'ils vont la sauver de la prédominance de la grande industrie ;

Faire croire au petit commerce qu'ils vont l'arracher à la concurrence nécessairement victorieuse des grands magasins ;

Faire croire à la finance chrétienne qu'ils vont la débarrasser de ses rivaux israélites, mieux outillés et supérieurement préparés par un entraînement séculaire.

Tel est le boniment dont ces bateleurs ont usé — et abusé — à l'usage des jobards, et au profit des roublards avec lesquels il partageaient la recette !

C'était encore insuffisant comme piège à travailleurs. Et lorsqu'ils songèrent à se recruter une clientèle dans le prolétariat, déjà convaincu que la libération du travail est affaire d'expropriations, il leur a fallu se proclamer, eux aussi, expropriateurs et substituer — par une misérable contre-façon que Bebel a pu justement appeler le *socialisme des imbéciles* — à la grande reprise par la société de tous les moyens de productions le pillage anarchique des bouffiques et des banques juives.

Tout cela pour aboutir — lorsqu'on met au pied du mur leur croisade contre les Rothchild — à l'abrogation du décret Crémieux et au refus des droits politiques aux Arabes, maintenant exploités par eux après avoir été indistinctement volés par les chrétiens et les juifs !

On a, d'ailleurs, pillé. Et tout ce qui est sorti de ces provocations suivies d'effet c'a été, sans qu'un seul banquier juif ait subi le moindre dommage, l'emprisonnement par centaines des prolétaires entraînés, quand ce n'a pas été des cadavres d'ouvriers et de paysans comme en Galicie.

Rétrogradation à la fois politique et économique, l'antisémitisme a cependant un point de contact avec son ennemie : la bourgeoisie libérale. Comme celle-ci, il nie ou ne veut pas voir la division de la société en classes. Il nie ou ne veut pas voir, chez les Juifs comme les chrétiens, l'existence d'une classe exploitée et d'une classe exploitrice, le capitalisme juif ayant à côté — et au-dessous — de lui, le

prolétariat juif si nombreux et si écrasé, notamment en Angleterre et aux États-Unis.

C'est pourquoi, malgré toutes ses pétarades démagogiques, l'antisémitisme n'a jamais pu faire illusion à une fraction quelconque de la classe ouvrière consciente et organisée. C'est à l'unanimité des dix-neuf nationalités représentées et aux applaudissements des travailleurs du monde entier que, dès août 1891, le Congrès international de Bruxelles repoussait avec horreur cette guerre de race ou de religion qu'on prétendait substituer à la lutte de classes — nécessaire, celle-là, — des prolétaires de toutes races et de toutes nationalités contre les capitalistes de toutes nationalités et de toutes races, et l'exécutait comme une simple déviation inutilement tentée par la réaction gouvernementale et propriétaire aux abois.

Nationalisme

Au nom du conseil National, le citoyen Jules Guesde propose et développe la résolution suivante, adoptée également à l'unanimité :

Le nationalisme, que l'on veut opposer à l'internationalisme ouvrier, n'est qu'une double manœuvre : politique et économique.

Il n'est pas même une rétrogradation, ne correspondant à aucun fait dans le passé — la noblesse et le clergé d'autrefois, comme la bourgeoisie de la Révolution, ayant été, toutes deux, à des titres divers, mais également, internationales, ne connaissant pas de frontières. Les Condé et les Turenne, par exemple, peuvent, sans déchoir, passer de l'armée espagnole à l'armée française qu'ils mènent au feu successivement l'une contre l'autre ; de même que dans la bouche des révolutionnaires de 89, le mot « patriote » exclut tous les défenseurs nationaux de l'ancien régime et comprend, au contraire, tous les peuples prétendus étrangers appelés à communier dans la haine des tyrans.

Il est en contradiction avec toute la société moderne, qui est essentiellement internationale dans sa production et ses échanges, échappant par ses sciences et ses arts à toute condition de frontières. Ce ne sont pas seulement chemins de fer, postes et télégraphes, qui ont dû revêtir cette forme cosmopolite ; c'est la matière même de toute l'industrie et de tout le commerce qui, empruntée à tous les points du monde et exportée dans toute les directions, permet, seule, une existence qui n'a de national que le nom.

Ainsi convaincu de n'avoir ni passé ni présent, le nationalisme n'existe : d'une part, que comme un moyen de diviser et d'armer les uns contre les autres les travailleurs dont l'affranchissement est subordonné à leur union internationale ; d'autre part, que comme un moyen pour la classe capitaliste de rançonner ses prétendus compatriotes (avec son sucre national, son blé national, son bétail national et autres marchandises nationales qu'il s'agit de vendre le plus cher possible à la nation devenue un simple débouché).

Le nationalisme n'est donc pas seulement le dernier mot de la duperie. Il est encore et surtout le dernier mot de l'imbécillité.

De l'Organisation centrale et Fédérale du Parti

De la Propagande et des moyens de la rendre plus efficace

Le Congrès, après avoir rappelé aux groupes du Parti le nouvel article du règlement général qui les oblige, même lorsqu'ils sont fédérés, à faire connaître au Conseil national le nom de leur secrétaire et l'adresse de leur siège, ainsi que l'obligation qui leur incombe, de par la décision du congrès national de Romilly, de s'abonner à l'organe central du Parti, le *Socialiste*, adopte à l'unanimité les trois dispositions suivantes, qui devront figurer dans le règlement général du Parti :

Les Fédérations, Agglomérations et Groupes auront à renseigner tous les trois mois le Conseil national sur leur situation, soit au moyen d'un rapport direct, soit sous forme de réponse à un questionnaire du Conseil.

— Les Fédérations — sauf en matière de cotisations, qui pourront faire l'objet d'un recours au Conseil national — restent maîtresses de leur organisation et de leur action intérieure, dans les limites du programme et de la tactique générale du Parti.

— Le Conseil national est autorisé à nommer des *délégués spéciaux*, avec mandat de visiter les groupes existants — fédérés ou non — et d'en créer de nouveaux.

Le Congrès fait sienne une proposition du citoyen Raymond Lavigne tendant à ce que la propagande et l'organisation du Parti soient étendues simultanément et sans exception à tous les départements.

Le Conseil aura à aviser aux voies et moyens d'exécution de ce plan d'ensemble, de concert avec les militants de chaque région appelés à l'aider de leur avis et de leurs connaissances locales.

Le Congrès prend acte de l'offre faite, au nom de la Fédération du Nord par le citoyen Delory, de prendre à sa charge l'établissement par département, des registres nécessaires.

Le Conseil national pour 1898-99

Après un premier tour de scrutin sur chacune des propositions relatives à la composition et au mode de nomination du Conseil national, le Congrès, par un vote unanime, compose le Conseil national pour 1898-99 de tous les membres sortants (*Carnaud, René Chauvin, G. Farjat, Ed. Fortin, Ferroul, Jules Guesde, Paul Lafargue, Pedron, Prévost, Roussel, Sauvagnet, Aline Valette, A. Zévaès*), auxquels sont adjoints les citoyens *Bénézech, Bernard-Cadenat, Dufour, Krauss, Ferrero, Légitimus et Pastre*.

Au Conseil ainsi constitué — et sur sa demande — il est ajouté un certain nombre de membres non résidents, pris parmi les militants les plus autorisés des diverses régions.

Sont élus à ce titre les citoyens *J. Bach* (Haute-Garonne), *Brunellière* (Loire-Inférieure), *G. Delory* (Nord), *J. Dormoy* (Allier), *Raymond Lavigne* (Gironde), *Millet* (Aube).

QUESTIONS DIVERSES

Paix et Désarmement

Sur la proposition du citoyen Paul Lafargue, au nom du Conseil national, et après une échange d'observations entre les citoyens Delory et Guesde, la résolution suivante est l'objet d'un vote unanime :

Le Parti Ouvrier Français qui, avec les partis socialistes de l'ancien et du nouveau monde travaille et lutte pour l'avènement d'un ordre nouveau dans lequel, les classes disparues, l'humanité unifiée trouvera enfin, avec la liberté et le bien-être, la paix définitive, aspire plus ardemment que personne à mettre fin à cette barbarie à la deuxième puissance que représentent les armements de plus en plus gigantesques de l'heure présente.

Mais il sait que malgré le gaspillage d'hommes et d'argent qu'entraînent de pareils armements, le désarmement est défendu à une société qui, dans le domaine de la production et de l'échange, arme classe contre classe, individu contre individu.

Il sait que, quoi qu'elle puisse être le vœu universel, la paix est interdite à une société basée sur la lutte ou la guerre économique de tous contre tous.

Et il ne demande la disparition du militarisme qu'à la disparition même du régime capitaliste qui l'engendre et le maintient fatalement.

Aussi, se refuse-t-il à prendre au sérieux la dernière proposition du tsarisme russe mal déguisé en abbé de Saint-Pierre, et ne peut-il que se demander ; qui trompe-t-on ? qui espère-t-on tromper avec une semblable utopie ?

Parmi les gouvernants, il se peut que les plus intelligents, se rendant compte que la guerre européenne est de plus en plus impossible et que des armées comprenant toute la nation deviennent un véritable péril révolutionnaire, soient disposés à licencier ces armées et à les remplacer par une espèce de gendarmerie nationale composée de *professionnels* et exclusivement dirigée contre l'ennemi intérieur, c'est-à-dire le prolétariat et le socialisme.

Mais plus fortes que toutes les volontés, se riant des plus autocrates et des plus clairoyants, les nécessités économiques sont là qui s'opposent même à un simple arrêt dans cette progression du mal.

Cesser de fabriquer fusils, canons, etc ; mais n'est-ce pas, du jour au lendemain, la ruine de ces puissants industriels du fer et de l'acier, les Schneider, les Krupp, les Armstrong, etc., qui, dans leurs colossales usines du Creuzot, d'Essen et d'ailleurs, réalisent des centaines de millions à armer leurs compatriotes — et même l'étranger — et sont les véritables maîtres des Républiques et des Empires ?

Licencier « la troupe » ? — Mais ne constitue-t-elle pas le premier marché

intérieur, véritable mine d'or pour d'autres puissants capitalistes, chargés de l'approvisionnement (en draps, viande, conserves, avoines, etc.) d'hommes et de chevaux par centaines de mille?

Et ces milliers de professionnels de l'épaulette et du galon, qui ne sont bons qu'à martyriser paysans et ouvriers encasernés sous prétexte de patrie et à les mener, comme aux dernières manœuvres, à la boucherie en pleine paix, quand ils ne les envoient pas sans quinine, c'est-à-dire sans munitions, tomber par sept mille à la fois sous les fièvres de Madagascar? Que veut-on qu'on en fasse, une fois débarrassés de leur ferblanterie militaire et rendus à leur nullité civile?

Et ces « hommes » par demi million qu'immobilise mais que nourrit en même temps la caserne? que pourraient-ils devenir, brusquement versés sur le grand marché du travail déjà encombré, s'y rencontrant avec tous les ouvriers congédiés des usines et des arsenaux, pour partager la seule propriété du prolétariat moderne, ces chômages que multiplie chaque jour le progrès du machinisme?

Ce n'est pas à une libération, c'est à la pire des catastrophes que l'on se trouverait acculé par l'absurdité du régime actuel qui ne peut vivre que de ce qui le tue.

La paix, comme le désarmement, sera. Elle doit être.

Mais paix et désarmement sont subordonnés au triomphe du socialisme, et tous ceux, par suite, qui veulent en finir avec cet état de guerre latente qui n'est qu'une des formes de la concurrence, unique loi de l'anarchie bourgeoise, doivent venir au Parti Ouvrier, au parti socialiste comme au seul parti voulant et pouvant la paix.

Dans le cas cependant où la Conférence proposée aboutirait à se réunir et où la France croirait devoir y envoyer des délégués, comme il n'y a qu'une seule forme sous laquelle un véritable allègement pourrait être apporté aux charges écrasantes du militarisme : la réduction simultanée et graduelle du temps de service actif dans les armées européennes (1), le seizième Congrès national du Parti Ouvrier Français décide : les élus du Parti auront à demander à la Chambre que telles soient les instructions données aux représentants de la République française.

L'Affaire Dreyfus

Après avoir entendu les citoyens J. Bertrand, Jules Guesde, Ferrero, Paul Lafargue, G. Bertrand et Pastre, le Congrès vote à l'unanimité l'ordre du jour suivant présenté par le Conseil national :

Il y a lieu, pour le Parti, de faire toute l'agitation nécessaire autour des derniers scandales militaires, judiciaires et gouvernementaux, à l'effet de compléter l'éducation socialiste et révolutionnaire du prolétariat.

Le Congrès renvoie au Conseil national un certain nombre de propositions qui n'ont pu être discutées faute de temps, notamment un projet de référendum à introduire dans le Parti, émanant du Cercle collectiviste du XI^e arrondissement de Paris, et les deux revendications suivantes signées, la première, de la section marseillaise de l'Union syndicale des marins de commerce réunis de France; la seconde, de la citoyenne Aline Valette :

Attendu qu'à l'époque actuelle les marins n'ont aucun représentant direct au Parlement; que la loi électorale les met dans l'impossibilité d'en avoir;

Attendu qu'un tel état de choses équivaut à priver en fait une partie de la nation française de ses droits politiques;

Attendu que cet état de choses est absolument contraire au principe de la souveraineté du peuple;

Attendu que la division actuelle des circonscriptions électorales par groupe (sensiblement circulaires) n'est nullement de nécessité et qu'on peut concevoir une circonscription électorale étendue sur une bande du littoral;

Considérant que les inscrits maritimes français au nombre de cent-cinquante mille représentent environ un million d'âmes;

Demander :

1^o Que tous les marins puissent voter dans les ports où ils se trouvent lors des élections générales, sous le contrôle de l'inscription maritime;

2^o Que les marins soient représentés au sein du Conseil supérieur de la marine marchande.

Vu le programme du Parti Ouvrier français réclamant la suppression de toutes les lois

(1) Jusqu'à la complète disparition des armées permanentes fondées ainsi dans la nation armée, comme le demande le programme du Parti.

ou articles du Code établissant l'infériorité de la femme vis-à-vis de l'homme,

Vu la résolution du Congrès international de Bruxelles affirmant et revendiquant pour les deux sexes l'égalité des droits civils, politiques et économiques,

Inviter les municipalités socialistes et les organisations ouvrières à instituer, à chaque élection, à côté et comme complément du scrutin officiel réservé aux hommes, un scrutin libre auquel les femmes seront appelées à manifester leurs volontés, et ce jusqu'à ce que le suffrage, devenu réellement universel, ait été étendu à toute la population majeure sans distinction de sexe.

Inviter, en outre, les municipalités socialistes, chaque fois qu'elles auront recours au référendum, à ne pas distinguer, dans la population directement consultée, entre les citoyens et les citoyennes, soumis aux mêmes charges et devant jouir des mêmes droits.

Au nom de la commission de vérification des pouvoirs, le citoyen Thomas demande au Congrès de décider qu'à l'avenir le Conseil national, en faisant parvenir à tous les groupes de France l'ordre du jour du Congrès, leur envoie également une formule spéciale et unique de mandat qu'il n'y aurait plus qu'à remplir avec le nom du groupe, celui de la fédération — s'il est fédéré — le nom du délégué, les signatures des secrétaires et le timbre du groupe et de la fédération.

(Adopté à l'unanimité).

Le Congrès est alors déclaré clos, après quelques paroles du citoyen Lafargue au nom du Conseil national et du citoyen Devraigne, président de la dernière séance, aux cris de : Vive le Parti Ouvrier! Vive la Révolution sociale!

Le Congrès a tenu sept séances, avec les bureaux ainsi composés :

PREMIÈRE SÉANCE. (Samedi après-midi). — Président d'honneur : Dormoy, maire de Montluçon, conseiller général; président : Sauvanet, maire d'Huriel, député de l'Allier; assesseurs : Delory, maire de Lille, conseiller général et Ferrero, député du Var.

2^e SÉANCE. (Dimanche matin). — Président : Carnaud, député des Bouches-du-Rhône; assesseurs : Ribaud, délégué de l'Isère et Emile Teyssonnières, conseiller municipal, de Limoges.

3^e SÉANCE. (Dimanche après-midi). — Président : René Chauvin; assesseurs : Pastre, député du Gard et Dufour, député de l'Indre.

4^e SÉANCE. (Lundi matin). — Président : Ghesquière, conseiller général de Lille; assesseurs : Bénézech, député de l'Hérault et Bernard-Cadenat, député des Bouches-du-Rhône.

5^e SÉANCE. (Lundi après-midi). — Constans, adjoint au maire de Montluçon; assesseurs : Rognon, délégué du Rhône et Bertholet, délégué de la Seine.

6^e SÉANCE. (Lundi soir). — Devraigne, délégué du Nord; assesseurs : Saint-Martin, conseiller municipal de Bordeaux et Panaud, conseiller municipal de Buxières-les-Mines.

7^e SÉANCE. (Mardi matin). — Président : Jules Guesde; assesseurs : Augé, maire de Roanne et Krauss, député du Rhône.

Liste des délégués

- Aigot. — Augé, maire. — Augros, cons. mun. — Bayle. — Berthollet. — Bougerolles. — Bertrand, J. — Bertrand G. — Berthon, cons. mun. — Bouillaud. — Berthet, adjoint. — Bénézech, député, cons. mun. — Bailly, cons. mun. — Béchet. — René Chauvin. — Cachin Marcel. — Carreau, maire. — Conchon, adjoint, conseiller d'arrondissement, délégué mineur. — Constans, adjoint. — Charrière. — Chaumeau. — Couturier. — Cussac. — Carnaud, député. — Bernard Cadenat, député. — Chiccois. — Dormoy, A. — Dormoy, J., maire, conseiller général. — Dalby. — Desalle. — Darne. — Devraigne. — Delory, maire, conseiller général. — Devernay, conseiller général. — Dumazet, maire. — Depeize, adjoint. — Durin, cons. mun. — Dubreuil, P. — Depeyrat, cons. mun. — Dufour, maire, député, cons. général. — Emerin. — Fay. — Fafiotte. — Fouilland. — Farjat, G. — Foucher. — Froumajou. — Ferrero, député. — Gabot. — Gauthier, A. — Gauthrin. — Gauthier, F. — Guesde Jules. — Ghesquière, adjoint, conseiller général. — Gagne. — Giraud. — Givros. — Givros. — Habbaye. — Hatton. — Dr Isoard. — Jouanard. — Krauss, député, conseiller municipal. — Lafargue, Paul. — Lepineux, cons. mun. — Lombret. — Lavigne, Raymond. — Lavigne, Alexandre. — Lüthringer. — Landet. — Lebourg. — Longuet, Jean. — Lafaye. — Londex. — Magloire. — May, Elie. — Mathias. — Marcauzi. — Marciaux, cons. mun. — Monzie (de). — Micon, cons. mun. — Moreau. — Neveu. — Pastre, député. — Panaud, conseiller municipal. — Pagnaud, conseiller municipal. — Pégneux. — Pédron. — Petauton. — Pré-

- vost. — Ponsart. — Quilici, conseiller municipal. — Robert, cons. mun. — Rognon. — Ribaud. — Roussel, maire. — Simonnet. — Sauvanet, maire, député. — Selves, A. — Saint-Martin, cons. mun. — Saint-Paul, conseiller municipal. — Sougey. — Sabardin. — Sicaud. — Thomas, Edmond. — Thomas, Louis, cons. mun. — Troude. — Tissier. — Thévenin. — Teissonnière, cons. munic. — Travilloux. — Tanneron, J., cons. mun. — E. Tanneron. — Vautrin. — Villedary. — Vandaele, cons. mun., cons. d'arrond. — P. Vallat, cons. munic. — A. Zevaés, député.

Communes et Organisations REPRÉSENTÉES

- Ainay-le-Château. — Comité républicain socialiste.
- Aix-en-Othe. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Annonay. — Groupe du Parti Ouvrier. — Groupe de la Jeunesse socialiste.
- Avenières (des). — Parti Ouvrier.
- Arcachon. — Groupe des travailleurs républicains socialistes.
- Andeville. — Groupe socialiste.
- Bazancourt. — Groupe du Parti : l'Étincelle.
- Alignan-du-Vent. — Groupe socialiste.
- Antignac. — L'Avant-garde agricole.
- Adinan. — Groupe socialiste.
- Audenge. — Comité républicain socialiste.
- Agen. — Groupe du Parti Ouvrier. — Groupe républicain socialiste. — Groupe des conseillers municipaux du Parti.
- Anse. — Groupe républicain socialiste.
- Asnières. — Groupe socialiste.
- Athis-Mons. — Groupe socialiste.
- Alix. — Comité républicain socialiste.
- Arbresle (l'). — Comité républicain socialiste.
- Azerable. — Cercle républicain socialiste.
- Arveyres. — Comité républicain socialiste.
- Ambarès. — Comité républicain socialiste.
- Avèze. — Parti Ouvrier.
- Aiguemortes. — Groupe socialiste.
- Anstain. — Section du Parti.
- Anzin. — id.
- Armentières. — id.
- Axq. — Syndicat textile.
- Auchel. — Section du Parti.
- Avion. — id.
- Bourras. — Groupe d'études sociales.
- Beaune (Allier). — Comité républicain socialiste.
- Bernin. — Groupe socialiste agricole.
- Bourg. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Bourgoin. — Groupe socialiste.
- Buisse (La). — Minorité socialiste du Conseil municipal.
- Béziers. — Parti Ouvrier.
- Bar-sur-Seine. — Groupe républicain socialiste.
- Bouilly. — Groupe du Parti.
- Breteuil. — Groupe collectiviste.
- Bury. — Parti Ouvrier.
- Bruniquel. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Baurech. — Groupe socialiste.
- Bègles. — Association des travailleurs républicains socialistes.
- Biganos. — Association des travailleurs républicains socialistes.
- Bouscat (le). — Comité socialiste.
- Blaye. — Association des travailleurs républicains socialistes.
- Bordeaux. — Association des travailleurs républicains socialistes, comprenant les comités des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, et 6^e cantons; L'Égalité de Bacalan; L'Avant-garde Bastidienne; L'Avenir social; Le Rappel des travailleurs de la cité Martin-Videau; Syndicat des ouvriers boulangers et biscuitiers.
- Boucau (le). — Parti Ouvrier.
- Branne. — Comité cantonal républicain socialiste.
- Bassens. — Comité républicain socialiste.
- Balzac. — Comité républicain socialiste.
- Baron. — Comité républicain socialiste.
- Bois-Colombes. — Cercle collectiviste.
- Biarritz. — Parti Ouvrier.
- Bagneux. — Groupe du Parti.
- Bicêtre. — Groupe socialiste révolutionnaire des invalides du travail.
- Buxières-les-Mines. — Comité socialiste; Syndicat des ouvriers mineurs; Minorité socialiste du Conseil municipal.
- Bonny. — Groupe socialiste; Municipalité.
- Bédarieux. — Groupe socialiste.
- Bessan. — Groupe socialiste.
- Bourg-de-Péage. — Parti Ouvrier.
- Bertry. — Section du Parti.
- Bethune. — Section du Parti.
- Bruille Notre-Dame. — id.
- Burbure. — id.
- Cette. — Groupe collectiviste — Conseil municipal.
- Chartres. — Groupe d'études sociales et d'action socialiste.
- Chamoy. — Groupe socialiste.
- Le Cateau. — Parti Ouvrier.
- Cauvigny. — Parti Ouvrier.
- Le Cateau. — Groupe socialiste.
- Carpentras. — Groupe républicain socialiste.
- Cavaillon. — Groupe socialiste.
- Cenon. — La Liberté.
- Caudéran. — Comité socialiste.
- Castillon. — Groupe républicain socialiste.

- Caluire-cuire. — Groupe du Parti Ouvrier; Jeunesse de Parti Ouvrier de Caluire.
- Corbeil-Essonnes. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Clamart. — Groupe socialiste.
- Le Chapelade. — Comité républicain socialiste.
- Chatillon. — Groupe du Parti.
- Colombes. — Groupe collectiviste.
- Colombiers. — Parti Ouvrier.
- Courbevoie. — Groupe républicain socialiste révolutionnaire; Chorale : l'Ere nouvelle.
- Caen. — Groupe républicain socialiste.
- Condé-sur-Noireau. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Capestang. — Groupe ouvrier socialiste.
- Clermont-l'Hérault. — Groupe socialiste.
- Cournonterral. — Groupe ouvrier socialiste.
- Cessenon. — Parti Ouvrier.
- Cazouls. — Parti Ouvrier.
- Chambéry. — Groupe d'études sociales.
- Castres. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Camiac. — Comité républicain socialiste.
- Castels-en-Dordogne. — Comité républicain socialiste.
- Carbon-blanc. — Comité cantonal républicain socialiste.
- Créon. — Comité central socialiste.
- Commenty. — Parti Ouvrier.
- Cérilly. — Comité républicain socialiste.
- Canuales. — Groupe de la jeunesse socialiste.
- Calvisson. — Cercle des Droits de l'homme.
- Cros-la-Rouvière. — Groupe socialiste.
- Cambrai. — Section du Parti.
- Carvin. — id.
- Comines. — id.
- Caudry. — id.
- Croix. — Conseil municipal; Section du Parti.
- Cysoing. — Section du Parti.
- Dagnac. — Groupe socialiste.
- Domène. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Dreux. — Le Réveil social.
- Durdard-Larequille. — Comité socialiste. — Union des chambres syndicales.
- Domérat. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Doulezon. — Comité républicain socialiste.
- Deneuille-les-Mines. — Comité républicain socialiste.
- Denain. — Section du Parti.
- Dorignies. — Id.
- Douai. — Id.
- Dunkerque. — Section du Parti : trois groupes.
- Esperaza. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Épernay. — Cercle d'Études sociales; le Petit Sparnacien.
- Eynesse. — Groupe socialiste.
- Ervy. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Espira-de-l'Ahly. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Estissac. — Le Réveil social.
- Eyzines. — Comité républicain socialiste.
- Fougères. — Groupe socialiste.
- Floirac-la-Souys. — Association des Travailleurs républicains socialistes.
- Fronsac. — Comité républicain socialiste.
- Florensac. — Groupe des travailleurs socialistes.
- Flers-de-l'Orne. — Groupe du Parti Ouvrier.
- Frontenas. — Groupe républicain socialiste.
- Frontenac. — Comité républicain socialiste.
- Fourquères-les-Lens. — Parti Ouvrier.
- Fourques. — Groupe socialiste.
- Flers (Nord). — Section du Parti.
- Fourquères. — Id.
- Fresnes. — Id.
- Fourmies. — Section du Parti : trois groupes.
- Gabian. — Groupe socialiste.
- Grenoble; Parti Ouvrier; Section du cours Berriat; Section des travailleurs socialistes italiens résidant à Grenoble; Journal Le Droit du Peuple.
- Gaillan. — Association des travailleurs républicains socialistes.
- Givros. — Groupe d'Études sociales.
- Grandris. — Parti Ouvrier.
- Garenne-Colombe (La). — Groupe collectiviste.
- Gennevilliers. — Syndicat des travailleurs de la terre. — Groupe du Parti Ouvrier de Villeneuve-la-Garenne.
- Gleizé. — Comité républicain socialiste.
- Gensac. — Comité républicain socialiste.
- Grézillac. — Comité républicain socialiste.
- Gujan-Mestras. — Comité républicain socialiste.
- Genech. — Section du Parti.
- Hermes. — Groupe du Parti Ouvrier. — Syndicat des ouvriers en scieries mécaniques.
- Heyrieux. — Groupe socialiste.
- Huriel. — Comité socialiste; Conseil municipal.
- Hellemmes. — Section du Parti; Conseil municipal.
- Haubourdin. — Section du Parti.
- Henin-Liétard. — Section du Parti : trois groupes.
- Houplines. — Section du Parti : deux groupes.
- Izeaux. — Parti Ouvrier.
- Issy-les-Moulineaux. — Groupe d'études sociales.
- Ivry-sur-Seine. — Groupe d'action socialiste d'Ivry-centre; l'avenir collectiviste d'Ivry-Port; Avant-garde collectiviste du Petit-Ivry; Conseil municipal.

- Istres. — Groupe du Parti Ouvrier; Conseillers municipaux socialistes.
Issoudun. — Groupe d'études sociales; Conseil municipal; Union syndicale des ouvriers sur cuirs et peaux; Syndicat du Batiment.
Lézignan. — Groupe socialiste agricole.
Lodève. — Groupe ouvrier socialiste.
Lunel. — Groupe d'études sociales.
Langon. — Association des travailleurs républicains socialistes.
Letourne. — Association des travailleurs républicains socialistes.
Lormont. — Les Droits de l'homme.
Langoiran. — Association des travailleurs républicains socialistes; Syndicat des travailleurs des champs.
Léognan. — Association des travailleurs républicains socialistes.
Lisieux. — Groupe d'études sociales.
Libourne. — Association des travailleurs républicains socialistes.
Lyon. — Groupe du 1er arrondissement. — Groupe du IIe arrondissement; Groupe du IIIe arrondissement; Groupe du IVe arrondissement; Union des travailleurs socialistes du IVe arrondissement; Groupe de la Chaumière; Groupe du Ve arrondissement; Groupe du VIe arrondissement; Comité électoral des employés de tramways; Groupe des étudiants collectivistes; Jeunesse matérialiste; Jeunes du Parti Ouvrier, de Mouchat-Montplaisir et de Vilette-Paul-Bert; Syndicat des tisseurs fédérés; Groupe des Charpennes.
Les Lèves et Choumeyragues. — Comité républicain socialiste.
Labrugnière. — Groupe socialiste.
Lassalle. — Groupe socialiste.
Limoges. — Cercle de l'Union des républicains socialistes; Groupe socialiste du Conseil municipal.
Lieurac-Cabrières. — Parti Ouvrier.
Lucenay. — Comité socialiste.
Léogéats. — Comité républicain socialiste.
Lille. — Section du Parti: 19 groupes; syndicat des ouvriers de l'Abattoir.
La Bassée. — Section du Parti.
La Chapelle d'Armentières. — Section du Parti.
La Madeleine. — Section du Parti.
Lannoy. — id.
Lens. — id.
Liévin. — id.
Lillers. — id.
Lomme. — id.
Loos. — id.
Lys-lès-Lannoy. — id.
Moulon. — Comité républicain socialiste.
Mans (Le). — L'Egalité sociale.
Manosque. — Groupe socialiste.
Marseille. — Groupe le drapeau rouge; Union syndicale des marins du commerce.
Montauban. — Parti Ouvrier.
Monterau. — Groupe socialiste.
Montargis. — Parti Ouvrier.
Moirans. — Groupe socialiste.
Motte-d'Aveillans (La). — Parti Ouvrier.
Morestel. — Parti Ouvrier.
Montalieu-Vercieu. — Parti Ouvrier.
Méru. — Groupe républicain socialiste du Parti Ouvrier.
Magenta-Dizy. — Groupe du Parti
Montpellier. — Parti Ouvrier; Groupe des étudiants socialistes; Minorité socialiste du Conseil municipal.
Magalas. — Groupe républicain socialiste.
Marsillargues. — Groupe d'études sociales; La Solidarité; Conseil municipal.
Marnand. — Comité socialiste.
Marassan. — Parti Ouvrier.
Montagnac. — Groupe socialiste.
Maureilhan. — Groupe républicain socialiste.
Murviel-les-Béziers. — L'Avant-garde socialiste.
- Monteux. — Cercle républicain socialiste.
Macau. — Comité socialiste.
Monségur. — Comité républicain socialiste.
Montrouge. — Groupe collectiviste.
Malakoff. — Groupe collectiviste.
Maison-Alfort. — Parti Ouvrier.
Monthlery-Linas. — Groupe du Parti Ouvrier.
Marigny-le-Chatel. — L'Equité sociale.
Maizières-la-grande-Paroisse. — Groupe du Parti.
Mouy. — Groupe socialiste.
Montluçon. — Parti Ouvrier; Union républicaine socialiste; Conseil municipal; Union des Chambres syndicales ouvrières; Syndicat des employés; Syndicat des ouvriers et employés de chemin de fer; Syndicat des ouvriers verriers; Syndicat des ouvriers de la ville; Chambre syndicale des cordonniers; Syndicat des travailleurs du livre; Syndicat des perruquiers; Syndicat de la métallurgie; Syndicat des ouvriers boulangers.
Murat. — Comité républicain socialiste.
Mulatière (La). — Comité de concentration socialiste.
Mornant. — Comité socialiste.
Mérignac. — Association des travailleurs républicains socialistes.
Meaulne. — Comité républicain socialiste.
Marq-en-Barœul. — Section du Parti.
Marly. — id.
Maubeuge. — id.
Nanterre. — Groupe socialiste.
Nézignan-l'Evêque. — Groupe socialiste.
Nogent-sur-Marne. — Comité socialiste.
Nantes. — Fédération socialiste Nantaise; Agglomération du Parti Ouvrier.
Narbonne. — Fédération socialiste Narbonnaise.
Neuville-sur-Saône. — Groupe du Parti Ouvrier: Libre-pensée.
Niort. — Parti Ouvrier.
Oullins. — Cercle d'études sociales; Jeunesse républicaine socialiste.
Oignies. — Section du Parti.
Onnaing. — id.
Pallet (Le). — Union des syndicats de colons des vignes à Complant et agriculteurs de la Loire-Inférieure; section du Pallet, la Haie-Fouanière, Château-Thebaud et Saint-Fiacre; section des communes des cantons d'Aigrefeuille et de Clisson; Syndicat du canton de Vallet; Syndicat du canton de Loroux-Brottereaux; Syndicat du canton de Verton.
Pézénas. — Groupe socialiste.
Pont-de-Chéry. — Groupe républicain socialiste.
Pont-en-Roan. — Parti Ouvrier.
Perpignan. — Section de la Fédération socialiste des Pyrénées-Orientales; le *Republicain*.
Panillac. — Comité socialiste.
Pessan. — Association de travailleurs républicains socialistes.
Poncharra. — Groupe socialiste.
Puteaux. — Groupe socialiste révolutionnaire.
Palis. — Groupe du Parti Ouvrier.
Piney. — Groupe du Parti Ouvrier.
Pernes. — Groupe socialiste.
Poujol (le). — Parti Ouvrier.
Plazey. — Groupe le *Réveil social*.
Pujols. — Comité républicain socialiste.
Petite-Marche (La). — Groupe républicain socialiste.
Ponpignan. — Parti Ouvrier.
Paris. — Agglomération parisienne; Cercles collectivistes des Ier, IIe, IIIe, IVe, XIe, XIIIe, XIVe, XVe, XVIIe, XIXe arrondissements; Maison du Peuple du XVIIe; étudiants collectivistes; Le *Socialiste*; Conseil Fédéral de la Région parisienne. L'Emancipation typographique; groupe la Couture.
Pont-de-Nieppe. — Section du Parti.
- Quillan. — Parti Ouvrier.
Quinsac. — Association des travailleurs républicains socialistes.
Roanne. — Agglomération roannaise du Parti Ouvrier Français; Jeunesse unioniste; Conseil municipal; Journal *l'Avant-Garde*.
Rives. — Parti Ouvrier.
Riceys (Les). — Groupe du Parti; Conseil municipal.
Rivière (La). — Groupe du Parti Ouvrier.
Reims. — Groupe d'études sociales du 2e canton; Groupe du 3e canton; Groupe socialiste du 4e canton; Syndicat des ouvriers maçons.
Royan. — Groupe socialiste.
Rivesaltes. — Section du Parti (adhérente à la Fédération socialiste des Pyrénées-Orientales).
Romilly-sur-Seine. — Agglomération romillonne du Parti Ouvrier; Association des ouvriers et ouvrières de toutes professions se rattachant à la bonneterie (5 sections); Groupe socialiste du Conseil municipal; Libre-Pensée; Syndicat des bonnetiers.
Rouen. — Parti Ouvrier.
Rochefort. — Parti Ouvrier rochefortais.
Romans. — Parti Ouvrier; Maison du Peuple.
Renage. — Groupe socialiste.
Roubaix. — Section du Parti: 17 groupes. — Chambre syndicale ouvrière textile; Union métallurgique; Syndicats: des charpentiers-menuisiers, des trieurs, des ourdisseurs, des ouvriers en bâtiment, des ferblantiers-zingueurs, des peintres, des maçons, des marchands de journaux, des mouleurs; la Coopérative *la Paix*.
Rouchin. — Section du Parti.
Raimbeaucourt. — id.
Raimes. — id.
Rouvroy. — id.
Ruigny (Allier). — Comité républicain socialiste.
Salon. — Groupe socialiste.
Sassenage. — Parti Ouvrier.
Savian. — Groupe socialiste.
Sainteterre. — Comité socialiste.
Sisteron. — Groupe socialiste.
Soucieu-en-Jarret. — Comité républicain socialiste.
Sauternes. — Comité républicain socialiste.
Serres. — Croupe socialiste.
Sauve. — Groupe du Parti Ouvrier.
Sumène. — id.
Sainghin-en-Weppes. — Section du Parti.
Saint-Amand. — Section du Parti: 3 groupes
Saint-André. — id.
Saint-Saulve. — id.
Sallaumines. — id.
Sangatte. — id.
Séclin. — id.
Solesmes. — id.
Sainghin-en-Melantois. — id.
Sin-le-Noble. — id.
Somain. — id.
Sequedin. — id.
Saint-Egrève. — Parti Ouvrier.
Saint-Martin-d'Hères. — Groupe socialistes.
Saint-Bonnet-de-Chavagne. — Groupe socialiste agricole.
Saint-Paul-de-Varces. — Groupe socialiste agricole.
Saint-Quentin-sur-Isère. — Groupe socialiste.
Saint-Gervais-sur-Marne. — Groupe socialiste.
Saint-Jean de la Blanche. — Groupe socialiste.
Saint-André-de-Cubzac. — Comité républicain socialiste.
Saint-Vivien (Gironde). — Comité socialiste.
Sainte-Croix-du-Mont. — Comité républicain socialiste.
- Sainte-Livrade. — L'Avenir Saint-Livradais.
Saint-Rambert. — Groupe du Parti Ouvrier; Jeunesse du Parti.
Saint-Vérand. — Groupe socialiste.
Saint-Ouen. — Groupe collectiviste.
Saint-André (Aube). — L'Avant-garde socialiste.
Saint-Lyé. — Groupe du Parti Ouvrier.
Sainte-Savine. — Groupe des travailleurs socialistes; Conseil municipal.
Saint-Emilion. — Comité républicain socialiste.
Sainte-Florence. — Comité républicain socialiste.
Sainte-Foy-la-Grande. — Groupe socialiste.
Saint-Macaire. — Association des travailleurs républicains socialistes.
Saint-Médard-en-Jalles. — Association des travailleurs républicains socialistes.
Saint-Remy-de-Provence. — Réveil du Parti Ouvrier.
Saint-Éloi-les-Mines. — Groupes du Parti Ouvrier; Syndicat des Mineurs; Conseil municipal.
Saint-Symphorien-sur-Croix. — Comité républicain socialiste.
Saint-Maurice-sur-Dargoire. — Comité républicain socialiste.
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. — Groupe socialiste.
Saint-Genis-les-Ollières. — Comité républicain socialiste.
Saint-Pierre-le-Palude. — Libre-Pensée.
Saint-Sylvestre (Haute Vienne). — Groupe républicain socialiste.
Saint-Loup (Bouches-du-Rhône). — Groupe d'études sociales.
Saint-Jean-Dardières. — Comité républicain socialiste.
Sainte-Radegonde (Gironde). — Comité républicain socialiste.
Saint-Quentin-de-Baron. — Comité républicain socialiste.
Saint-Germain-du-Puch. — Comité républicain socialiste.
Saint-Symphorien (Gironde). — Comité central socialiste.
Saint-Mariens. — Comité républicain socialiste.
Saint-Marcel-les-Marcillat. — Comité républicain socialiste.
Saint-Bonnet-de-Tronçay. — Comité socialiste.
Saint-Palais. — Comité républicain socialiste.
Saint-Désiré (Allier). — Comité socialiste.
Saint-Angel (Allier). — Comité républicain socialiste.
Saint-Laurent-le-Minier. — Groupe du Parti Ouvrier.
Saint-Geniès-les-Magloires. — Groupe collectiviste.
Saint-Hippolyte-du-Fort. — Cercle du Parti Ouvrier; Conseil municipal.
Saint-Victor. — Comité républicain socialiste.
Toulon. — Section Toulonnaise du Parti ouvrier.
Thouars (Lot-et-Garonne). — Groupe socialiste agricole.
Thuir. — Section de Parti Ouvrier (adhérente à la Fédération des Pyrénées-Orientales).
Talence. — Association des travailleurs républicains socialistes.
Tullins. — Parti ouvrier.
Tillet. — Comité socialiste.
Tronche (La). — Parti Ouvrier.
Touvet (Le). — id.
Tabanac. — Comité républicain socialiste.
Thézan-les-Béziers. — Parti Ouvrier.
Têche. — Groupe socialiste.

CARACTÈRE FATIDIQUE

DES

MISÈRES PROLÉTARIENNES

Il est une école de malthusiens socialistes qui s'imaginent que la surpopulation industrielle, appelée si justement par Engels l'armée de réserve du capital, est une création naturelle, tandis qu'elle n'est qu'une création artificielle de la production capitaliste; dans notre société, s'il y a des ouvriers qui chôment, c'est qu'il y a des ouvriers qui travaillent dix, douze heures, au lieu de quatre ou six heures. Une organisation communiste de la production fera disparaître du jour au lendemain cette surpopulation industrielle. Ces socialistes, dans leurs calculs, ne considèrent que la production agricole et négligent l'énorme quantité de nourriture que nous commençons à tirer scientifiquement de la mer, où nos fleuves déversent tant de richesses. Ils ignorent aussi que la production de la viande et des végétaux est d'autant plus abondante que l'industrie d'un district est plus active; les déchets des matières premières industrielles deviennent des éléments fertilisants pour la terre

et nutritifs pour les animaux. Il est rare même que dans leurs calculs ils comprennent en même temps les deux productions agricoles: la viande et les végétaux, condition essentielle de toute agriculture scientifique.

La question malthusienne de la population réduite à sa plus simple expression revient à ceci: l'ouvrier peut-il par son travail quotidien reproduire la valeur des objets nécessaires à sa subsistance quotidienne. Dans toutes les sociétés qui ont précédé la nôtre, le fait n'a jamais été mis en doute. Il a fallu arriver à la société capitaliste, où les moyens de production sont devenus gigantesques, pour voir apparaître une telle théorie. Au commencement du siècle, le père de famille par son travail maintenait tant bien que mal toute sa famille; aujourd'hui que le père, la mère et les enfants vont faire des heures à l'atelier, ils ne parviennent qu'à végéter dans la plus abjecte misère; et pendant ce temps la richesse sociale s'est accrue colossalement. La raison de cette absurdité est que jamais dans aucune société il n'y a eu autant de parasites. L'histoire naturelle a démontré que tous les parasites avaient leur parasites pompant le sang de la classe productive; l'histoire sociale corrobore le fait. Si les Bourgeois sont les poux sociaux vivant sur la classe ouvrière, les domestiques de la bourgeoisie (Hommes d'Etat, soldats, magistrats, laquais, prostituées, figaristes, etc.) qui partagent avec elle, les butins dérobés aux producteurs, sont les parasites de ces poux sociaux. Les Collectivistes et les Communistes s'engageraient vo-

lontiers à maintenir dans l'oisiveté la plus plantureuse tous les bourgeois, s'ils leur permettaient de les débarrasser de leur vermine et d'organiser scientifiquement la production sociale.

Passons maintenant aux Economistes évolutionnistes, qui prétendent que la misère des masses ouvrières est une nuisance, qui disparaîtra avec un plus complet développement des forces productives.

Nous allons comparer les mouvements de la population et de la production française, de 1850 à 1879. Les seuls chiffres de quelque valeur que l'on possède sur le mouvement de la production sont les tableaux de l'administration des douanes; imparfaits comme ils sont, ils donnent cependant une idée assez exacte du commerce extérieur; pour le commerce intérieur, à défaut d'autres mesures, l'on peut prendre la masse annuelle des escomptes de la Banque de France.

Les chiffres du tableau suivant désignent des millions:

Ann.	Commerce extérieur			Total	Commerce int.		Pop.
	Imp.	Exp.	Escompt. annuels de la Banque		Pop.		
1850	1,014	1,195	2,206	1,241	34		
1860	2,401	2,724	4,123	5,083	38		
1868	4,258	3,721	3,979	5,573	38		
1877	4,570	4,371	8,941	5,639	36		

La population a diminué de 1868 à 1877 par la cession de l'Alsace et de la Lorraine. — Ainsi donc, de 1850 à 1877, vingt-sept ans,

malgré la guerre de Crimée, d'Italie, du Mexique, de Prusse, le commerce extérieur et le commerce intérieur ont quadruplé, ont augmenté de 400 p. o/o, tandis que la population n'augmentait que de 5 1/2 p. o/o. Si le bien-être des populations ouvrières marchait de pair avec l'accroissement du commerce intérieur et extérieur qui, somme toute, n'est que l'expression du développement des moyens de production, de 1850 à 1877, le bien-être de la classe ouvrière aurait dû tripler et au-delà.

Faisons un autre calcul:

Les économistes sont unanimes pour prêcher l'épargne aux ouvriers. Voyons ce que l'épargne leur rapporte. Les économistes les plus officiellement bouchés sont obligés de reconnaître aujourd'hui que le capital n'est que du travail accumulé. Les Rothschild, les Gambetta et autres détenteurs de capitaux, n'ayant jamais travaillé de leur vie, si ce n'est à emplir leurs ventres, le capital social ne représente que l'accumulation du travail ouvrier. Cherchons maintenant le capital épargné chaque année sur la consommation ouvrière par les Bourgeois. — Ces derniers n'accumulent du capital que pour lui faire porter des intérêts. Le capital qui s'engouffre annuellement dans les emprunts publics, dans les sociétés industrielles et financières, représente donc approximativement le taux de cette épargne sur la consommation ouvrière.

Le 7 novembre 1865, devant la commission d'enquête sur la Banque de France, Emile Peireire établissait, avec chiffres détaillés à l'ap-

- Thizy. — Comité socialiste.
 Tour-du-Pin (La). — Groupe socialiste.
 Thonon-les-Bains. — Groupe socialiste.
 Troyes. — Groupe des travailleurs Troyens; Le Réveil social; Groupe Ni Dieu ni Maître; la Sociale de Croncels; le Droit social; les Droits de l'Homme; la Jeunesse socialiste; La Jeunesse Révolutionnaire; L'Action collectiviste des Trévois; Groupe théâtral socialiste; L'Union sociale du Pont-Vert; Bibliothèque du Parti Ouvrier Troyen; Société coopérative « La Sociale »; Journal le Réveil des Travailleurs; Cercle d'études sociales des employés de chemins de fer; Syndicat des Bûcherons de l'Aube; Syndicat des ouvriers et ouvrières de la bonnetterie; Syndicat des ouvriers bonnetiers circulaires; Syndicat des ouvriers en voitures; Syndicat des ouvriers maçons et tailleurs de pierres; Syndicat des employés du chemin de fer; Union antireligieuse.
 Thouars (Deux-Sèvres). — Groupe : les Défenseurs de la jeunesse; journal l'Echo des Deux-Sèvres.
 Tourcoing. — Section du Parti : quatre groupes.
 Toulouse. — Agglomération Toulousaine du Parti; Groupe des Conseillers municipaux du Parti.
 Teillet-Argenty. — Comité républicain socialiste.
 Templeuve. — Section du Parti.
 Thumesnil. — Id.
 Urcay. — Conseil municipal; Comité socialiste.
 Vaynes. — Groupe socialiste.
 Villeveyrac. — Parti Ouvrier.
 Vinay. — Groupe socialistes.
 Vienne. — Groupe d'études sociale.
 Voreppe. — Parti Ouvrier.
 Voiron. — Groupe socialiste; Bourse du travail comprenant six syndicats adhérents; Conseillers municipaux socialistes.
 Valros. — Groupe socialiste.
 Villedieu-les-Poêles. — Parti Ouvrier.
 Villenave-d'Ornon. — Comité républicain socialiste.
 Vincennes. — Union socialiste; Minorité socialiste du Conseil municipal.
 Vitry. — L'Égalité de Port-à-l'Anglais; Groupe des conseillers municipaux socialistes.
 Versailles. — Comité socialiste de Versailles et des communes environnantes.
 Vanves. — L'Égalité; Groupe des conseillers municipaux socialistes.
 Villeurbanne. — L'Égalité; Maison du Peuple; Jeunesse du Parti Ouvrier; Groupe Croix-Luizet.
 Villefranche (Rhône); groupe républicain socialiste.
 Velmanya. — Groupe du Parti Ouvrier.
 Viplaix. — Comité socialiste.
 Vauvert. — Parti Ouvrier.
 Valenciennes. Parti Ouvrier.
 Vallerauque. — Groupe socialiste.
 Valenciennes. — Section du Parti : trois groupes.
 Wattrelos. — Section du Parti deux groupes.
 Vieux-Condé. — Section du Parti : deux groupes.
 Wahagnies. — Section du Parti.
 Walincourt. — Id.
 Wambuchies. — Id.
 Waziers. — Id.
 Wignehies. — Section du Parti : trois groupes.
 Wavrin. — Section du Parti.

Le Conseil National rappelle à tous les Groupes et Syndicats adhérents la décision du Congrès de Romilly (1895), qui leur fait une obligation de s'abonner à l'Organe Central du Parti.

CONFÉRENCE ANNUELLE de la Fédération nationale des Elus Municipaux du Parti Ouvrier Français.

A cette Conférence — la troisième depuis la création de la Fédération — étaient représentées : les municipalités de Lille, Roubaix, Roanne, Montluçon, Cette, Croix, Commeny, Ivry-sur-Seine, Marsillargues, Issoudun, Huriel, La Ciotat, Sainte-Savine, Les Riceys, Hellemmes, Urcay, Lamentin, Petit-Bourg, Saint-Hippolyte-du-Fort, Durdat-Larequille, Ronchin, Bonny, Le Moule, La Petite-Marche, et les minorités socialistes des Conseils municipaux de Bordeaux, Toulouse, Limoges, Agen, Fourmies, Lyon, Perpignan, Le Coteau, Nantes, Langon, La Pointe-à-Pitre, Romilly-sur-Seine, Calais, Ligny, Montpellier, Bègles, Cenon, Armentières, Carvin, Lomme, Houplines, Haubourdin, Avion, Austaing, Cysoing, Lannoy, Loos, Wattrelos, Beauvois, Sangatte, Buxières-les-Mines, Viplaix, Ainay-le-Château, Saint-Palais, Saint-Désiré, La Chapelle-aud-Courçais, Henin-Liétard, Teillet-Argenty, Vincennes, Saint-Angel, Castres, La Buisse, Volron, Hauteville, Langon, Léogéats, Tizac, Saint-Quentin-de-Baron, Pujols, Eynesse, Saint-Macaire, Saint-Yzan, Saint-Vivien, Sainte-Florence, Genec, Lys-les-Lannoy, Oignies, Saint-André (Nord), Sainte-Saulve, Thumesnil, Waziers, Bertry, Sainghin-en-Mélantois, Reumont, Meaulne, Beune, etc.
 Ouverte sous la présidence du citoyen Jules Guesde, délégué de la municipalité de Marsillargues, assisté des citoyens Augé, maire de Roanne, et Krauss, conseiller municipal de Lyon, la Conférence a immédiatement abordé son ordre du jour :

1° Autonomie communale, extension du pouvoir municipal en matière d'octroi à supprimer et à remplacer.

Sur cette première question, après avoir entendu les citoyens Delory, maire de Lille; Bénézech, conseiller municipal de Montpellier; Pastre, délégué de la municipalité de Saint-Hippolyte-du-Fort; Rousset, maire d'Ivry; Krauss, conseiller municipal de Lyon; Micon, conseiller municipal de Roanne; Saint-Martin, conseiller municipal de Bordeaux; Constans, adjoint au maire de Montluçon; Augé, maire de Roanne, la Conférence adopte à l'unanimité une proposition du citoyen Delory, tendant à constituer à Paris, un Conseil judiciaire, auquel auront à recourir les municipalités socialistes pour empêcher la loi d'être violée à leur détriment.

La Conférence décide ensuite qu'il y a lieu de poursuivre la révision de certains articles de la loi municipale dans le sens :
 1° Du droit pour les communes d'établir des taxes de remplacement sous la réserve de la population directement consultée et consentante;
 2° De la suppression de la gratuité obligatoire des fonctions municipales.

D'ici là les municipalités mises en demeure par la loi de 1897 de réduire leurs taxes d'octroi sur les boissons hygiéniques, organiseront le referendum sur des taxes de remplacement n'atteignant ni la classe ouvrière ni le petit commerce, de façon à arriver devant les Chambres avec l'appui des électeurs de la commune.

2° Assistance publique et commissions administratives des hospices et des bureaux de bienfaisance.

Les citoyens; H. Ghesquière, adjoint au

maire de Lille, Sauvanet, maire d'Huriel, Vallat, conseiller municipal de Cette, Constans, Saint-Martin, Rousset exposent ce qui, dans leurs communes respectives, a été ou réalisé ou tenté dans cette voie. Tous sont d'accord pour dénoncer les difficultés que l'initiative des municipalités socialistes a rencontrées de la part de l'administration — notamment en matière de laïcisation. Et à l'unanimité, sur la proposition du citoyen Guesde, la Conférence donne mandat aux élus du Parti de saisir les Chambres d'une proposition de loi ainsi conçue :

Article premier. — L'article premier de la loi du 5 août 1879 est modifié ainsi qu'il suit :

Les commissions administratives tant des hospices et hôpitaux que des bureaux de bienfaisance sont composées du maire et de six membres nommés pour quatre ans, moitié par le préfet et moitié par le Conseil municipal.

Elles comprennent, en outre — dans toutes les communes où il existe des conseils de prud'hommes — un membre élu par les électeurs ouvriers de toutes les catégories.

Art. 2. — Sont abrogés toutes les dispositions contraires à la présente loi.

3° Exemption de toute cote mobilière et personnelle pour les loyers inférieurs à...

La Conférence, après avoir pris acte de l'offre du citoyen Constans d'envoyer à toutes les municipalités du Parti le projet élaboré sur la matière par la municipalité de Montluçon, compte sur les élus du Parti pour déposer une proposition de loi à cet effet, proposition d'autant plus urgente que la réduction ou la suppression des octrois va remettre en question cette exemption dans les rares communes où la tolérance administrative l'a laissé réaliser.

4° Révision du Cadastre par les communes

La question est renvoyée après la décision que les Chambres vont être appelées à prendre relativement à la révision générale du Cadastre.

Siège de la Fédération

Son ordre du jour ainsi épuisé, la Conférence, sur la proposition du citoyen Delory, décide qu'une municipalité sera désignée pour servir de centre à la Fédération inter communale du Parti.

Sur la proposition du citoyen Saint Martin, la municipalité de Lille est à l'unanimité chargée de cette fonction pour l'année 1898-99.

Elle s'entendra avec le Conseil national pour la publication dans le Socialiste d'un bulletin municipal tenant au courant les communes fédérées du travail accompli dans chacune d'elles.

Avant de se séparer jusqu'à l'année prochaine, sur la proposition du citoyen Delory, la Conférence se prononce à l'unanimité pour qu'aucune des municipalités ou des minorités municipales représentées à Montluçon n'adhère à aucun autre Congrès ou organisation intercommunale.

RÉUNION PUBLIQUE

La grande réunion publique qui a suivi Congrès et Conférence avait attiré à l'Hôtel de Ville plus de deux mille citoyens et citoyennes acclamant les délégués de la France ouvrière et socialiste.

Sous la présidence du citoyen Sauvanet, député de l'Allier, ayant pour assesseurs les citoyens Delory, maire de Lille; Augé, maire de Roanne; Vallat, conseiller municipal de Cette; Constans, adjoint au maire de Montluçon, des discours frénétiquement applaudis ont été prononcés, et l'on s'est séparé au chant de l'Internationale, entonnée par le citoyen Devraigne, après le vote à l'unanimité de l'ordre du jour suivant :

Les citoyens de Montluçon et des communes environnantes, au nombre de deux mille, après avoir entendu les citoyens Pastre, Delory, Quilici, Zévaès, Devernay, Foucher, Devraigne, Bénézech, Constans, Pedron et Krauss, ratifient pleinement les résolutions adoptées par le XVI^e Congrès national du Parti Ouvrier Français et s'engagent à poursuivre sur le terrain de classe la lutte politique et économique du prolétariat organisé jusqu'à l'expropriation de la bourgeoisie capitaliste et la socialisation des moyens de production et d'échange;

Ils adressent un salut fraternel aux délégués de la France ouvrière et paysanne réunis aux assises du travail;

Ils se solidarisent avec les partis ouvriers de l'ancien et du nouveau monde et se séparent au triple cri de :

Vive le Parti Ouvrier Français!
 Vive la République sociale!
 Vive l'Internationale des travailleurs!

AU SECOURS

des Réfugiés socialistes d'Espagne et d'Italie

C. R. Z.	1 fr. »
J. M.	0 50
F. M.	0 50
Liste précédente.	55 »
Total	57 fr. »

LE PARTI OUVRIER

EN FRANCE

Quillan

Vendredi 9 septembre, dans la vaste salle du Théâtre Rouzard, le citoyen Carnaud, député des Bouches-du-Rhône, délégué du Conseil national du Parti, a donné une conférence publique à Quillan.

Malgré la rapidité que le jeune groupe Quillanais du Parti Ouvrier avait dû mettre à organiser cette réunion (n'ayant été avisé que le matin même par dépêche), plus de 800 personnes s'étaient rendues à son appel.

Très éloquentement, le citoyen Carnaud a montré la situation économique présente et exposé la doctrine collectiviste. Pas un contradicteur ne s'est présenté, et avant de se séparer les assistants ont voté à la presque unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les citoyens de Quillan, réunis au nombre de plus de huit cents, le vendredi 9 septembre 1898, salle Rouzard, approuvent les déclarations faites à la tribune par le citoyen député Carnaud qu'ils remercient de tout cœur.

« Invitent les socialistes à s'organiser pour les luttes futures et se séparent aux cris de : « Vive la République sociale ! »
 Le groupe du Parti Ouvrier de Quillan,

PAUL LAFARGUE.

(A suivre)

L'Evolution Economique. Théorie du Progrès 1880. — Molinari. Je cite Molinari de préférence parce qu'il est un parfait téléphone des bêtises économiques. Quand il écrit, il ne pense pas, mais reproduit les paroles qui ont frappé son tympan.

pui, que de 1852 à 1865, les emprunts du gouvernement français avaient absorbé :

Les chemins de fer.	2,300 millions
Les obligations foncières.	4,900 »
Les valeurs étrangères.	800 »
Les Sociétés anonymes étrangères.	4,250 »
Les Sociétés anonymes françaises.	4,800 »
Les Sociétés anonymes françaises.	5,000 »
Total.	22,050 millions

Vingt-deux milliards, cinquante millions.

Ce n'est pas tout.

Dans son livre sur La Monnaie de Papier et les Banques d'Emissions, 1864, Ad. d'Eichtal, ancien régent de la Banque de France et ancien administrateur du Crédit Mobilier, donne quelques chiffres qui complètent ceux de Pereire.

Emprunts du gouvernement français sous forme détournée (Soultes pour conversion des rentes, obligations trentenaires, etc.)	753 millions
Emprunts communaux.	500 »
Emprunts départementaux.	179 »
Total.	1,432 millions

Chiffres d'E. Pereire.	22,050 »
Total.	23,482 millions

Vingt-trois milliards quatre cent quatre-vingt

deux millions éparpillés en treize ans ou un milliard huit cent millions éparpillés annuellement. et placés dans les emprunts publics, les sociétés financières et industrielles.

« Voilà des chiffres, s'écrie Pereire dans sa déposition, qui ont l'air d'être pris dans les contes de fées. »

Ces chiffres fantastiques sont fournis par deux grands financiers qui ont manié la fortune sociale et non par des socialistes ou par les imbéciles de la société des économistes, qui prétendent que la fortune publique n'est pas assez développée pour que les misères populaires diminuent.

Fabuleux comme ils paraissent, ces chiffres sont cependant au-dessous de la vérité, car, comme le fait remarquer d'Eichtal, ils ne contiennent pas « la somme énorme absorbée dans le cours de ces treize ans en hauts fourneaux, forges, fabriques, mines, machines, maisons de ville, maisons de campagne, granges, instruments aratoires, etc. » que l'on peut estimer petitement à 500 millions, quand on songe que Isaac Pereire évaluait à « 400 ou 500 millions la partie des économies qui concourait annuellement à la construction des chemins de fer. (Enquête sur la Banque). Nous pouvons donc porter à 2,300 millions (deux milliards trois cents millions) l'épargne sociale et annuelle de la France pendant ces treize ans. Quand on connaît la prospérité croissante de la production française depuis 1865, telle que nous la révèlent les tableaux des douanes et des comptes de la Banque, on doit supposer que

cette épargne annuelle a dû aller en augmentant; cependant, tenons-nous au chiffre de 2,300 millions. De 1852 à 1880, l'épargne totale a donc été de soixante-quatre milliards quatre cent millions (64,400 millions).

Dans l'espace de vingt-huit ans, en dehors et au-delà des sommes dépensées à maintenir leur misérable existence, à entretenir l'opulente existence des bourgeois de l'empire bonapartiste et de la république opportuniste, en dehors et au-delà des charges qui pèsent sur la production française sous forme de dette publique, d'armée, de magistrature, de clergé, etc., les ouvriers français, ces meurt-de-faim, ont produit la somme fantastique de 64 milliards 400 millions.

Si ces 64 milliards 400 millions avaient été placés au compte de la classe ouvrière qui les a produits avec sa chair, son sang et ses os, et non au compte de capitalistes qui les ont volés; et si ces milliards rapportaient un intérêt de 6 0/0, en 1881 on aurait une somme de trois milliards huit cent soixante quatre millions (3 milliards 864 millions) à partager entre les 36 millions d'habitants de la France, (les bourgeois et leur vermine y compris) ce qui donnerait une somme de 107 fr. par tête ou de 642 fr. par famille de six membres, en sus des salaires que leur rapporte leur travail quotidien. Eh bien, malgré cette épargne fabuleuse, qui épouvante des financiers, comme Pereire et d'Eichtal, en 1880 comme en 1852 la classe ouvrière française est plongée dans la même désespérante misère.

quoique tout récemment formé, marche à merveille. Un autre groupe, également plein de vitalité, s'est constitué dans la commune voisine d'Esperaza, un troisième sera prochainement formé à Chalabre.

Lyon

Dimanche 4 septembre a eu lieu la grande fête organisée par le Groupe de la Villette-Paul-Bert (adhérent à l'Association lyonnaise du Parti Ouvrier Français), salle Guibelier, rue Paul-Bert.

A trois heures, le concert commence par un pas redoublé enlevé avec brio par la fanfare du Parti, la Lyre du Peuple. Puis de nombreux et excellents artistes, rivalisant de zèle, se sont fait entendre.

Entre la première et la deuxième partie du concert, notre ami Krauss, député de la Croix-Rousse, a fait une causerie très applaudie, où il a traité du rôle de la femme dans la société présente et de son avenir dans la société socialiste.

Le soir, à sept heures, bal conduit par la Lyre ; à dix heures, embrasement général, avec la farandole exécutée par plus de 600 citoyennes et citoyens au son de l'Internationale.

Béziers

Nos élus Bénézech, Carnaud et A. Zévaès, ont donné samedi dernier, à Béziers, salle Azam, sous le patronage du Groupe du Parti Ouvrier, une conférence publique à laquelle assistaient plus d'un millier de citoyens et qui a obtenu le plus vif succès.

Le bureau était formé des citoyens Abbes, conseiller général, président ; Salvan et Elie Cathala, assesseurs ; Lavabre, secrétaire.

Bénézech a pris le premier la parole et après avoir montré la nécessité de l'organisation des travailleurs en parti politique distinct et engagé le prolétariat à ne se faire représenter dans les assemblées électives que par des hommes issus du prolétariat lui-même.

Carnaud, qui fut membre de la commission d'enquête parlementaire sur les tripatouillages électoraux de Narbonne, montre comment la réaction capitaliste cherche aujourd'hui à fausser et à corrompre le suffrage universel, depuis que, par l'éducation et la propagande socialiste, « d'instrument de duperie il a été transformé en instrument d'émancipation. » C'est la bourgeoisie elle-même qui a peur aujourd'hui de sa propre légalité !

Continuant, le député des Bouches-du-Rhône développe dans ses grandes lignes la doctrine du socialisme scientifique ou collectivisme.

Le citoyen A. Zévaès, envisageant la situation politique présente et expliquant l'attitude des élus socialistes vis-à-vis du ministère Brisson-Bourgeois, compare le programme des radicaux au programme sorti des congrès nationaux du Parti Ouvrier et démontre l'insuffisance des réformes d'ordre politique réclamées par les radicaux et que ceux-ci, d'ailleurs, sitôt au pouvoir, s'empresent d'abandonner. Il termine en conviant le prolétariat à marcher à la conquête du pouvoir politique.

Les trois discours de nos amis ont soulevé des applaudissements enthousiastes.

Après l'intervention d'un « radical-socialiste », aisément réfuté par Carnaud, l'assemblée vote à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les travailleurs socialistes biterrois, réunis salle Azam, le 10 septembre 1898, après avoir entendu l'éloquente parole apportée dans leur cité par les citoyens J. B. Bénézech, Carnaud et A. Zévaès, députés ; « Remercient ces vaillants propagandistes du Parti Ouvrier Français pour le dévouement qu'ils ne cessent de mettre au service de la cause du travail.

« Convaincus, en outre, que, seul, le parti nettement socialiste apportera par la prise de possession du pouvoir politique le bien-être et l'indépendance à l'humanité spoliée et martyre,

« Ils félicitent les élus socialistes de leur attitude et de leur ligne de conduite nette de toute compromission et de toute équivoque.

« Et se retirent en criant plus fort que jamais : Vive le Parti Ouvrier ! Vive la République sociale ! »

Annonay

Superbe a été la réunion organisée samedi dernier à Annonay par les groupes du Parti Ouvrier et de la Jeunesse socialiste avec le concours de nos élus Krauss et Bénézech et du citoyen Nachury (de la Bourse du Travail de Lyon).

Le bureau était formé des citoyens Pleinet, président, Guttin et Lacoste, assesseurs.

Au milieu d'applaudissements unanimes, les orateurs ont tour à tour traité de la situation présente, des conditions modernes du travail et de la solution collectiviste du problème social. Une sorte de capucin déguisé en civil ayant voulu tenter la contradiction s'est effondré sous une décisive réplique des conférenciers. Et c'est à l'unanimité qu'a été voté un ordre du jour « remerciant de leur concours les propagandistes du Parti Ouvrier, méprisant les basses calomnies des journaux bourgeois et proclamant que c'est par le so-

cialisme seul que le prolétariat arrivera à son émancipation. »

Le lendemain, une nouvelle réunion — qui portera ses fruits — avait lieu à Roiffieux, petite commune agricole, avec le concours des citoyens Nachury et André (de la Jeunesse socialiste d'Annonay).

Oignies (Pas-de-Calais)

Pendant que le prix de la houille va tous les jours augmentant, mettant des tonnes d'or dans la caisse des compagnies, c'est la misère noire qui règne au foyer des mineurs.

Les salaires ont baissé de 1 fr. 50 par jour depuis 1893, en même temps que l'on fait deux heures de plus. Les ouvriers, d'autre part — surtout les vieux — sont l'objet, dans les galeries, de toute espèce de mauvais traitements.

Il n'est pas jusqu'à la liberté politique qui ne soit supprimée pour les mineurs, par une pression patronale inouïe, à chaque élection les chefs porions les conduisent aux urnes comme un troupeau ; et malheur à ceux qui montrent un bout d'oreille socialiste : ils sont congédiés sans rémission.

La situation était aussi mauvaise en 1890. Mais alors on se syndiqua, et les compagnies ayant refusé de faire droit aux réclamations du prolétariat organisé, la grève éclata qui se termina par la victoire du travail.

Ce que voyant, les compagnies traquèrent les syndiqués et lorsqu'elles crurent le moment venu, en 1893, elles nous obligèrent au nombre de près de 45.000, à une nouvelle grève où cette fois nous fumes écrasés par la complicité gouvernementale qui mit au service de nos maîtres un corps d'armée tout entier et lança contre nous ses procureurs et ses juges, arrêtant, emprisonnant jusqu'à des femmes et jetant hors des fosses plus de 500 de nos camarades les plus énergiques.

Il s'agit aujourd'hui de nous préparer pour la revanche, et pour cela il est indispensable que nous nous groupions en masse compacte autour du drapeau du Parti Ouvrier Français.

Nous sommes déjà plusieurs milliers qui avons compris que l'émancipation des travailleurs ne peut venir que des travailleurs eux-mêmes et qu'il nous faut nous emparer du pouvoir politique, devenir le gouvernement si nous voulons que les mines cessent d'être un moyen d'exploitation et produisent aux ouvriers qui les mettent en valeur le bien-être et l'indépendance.

Venez donc à nous, camarades, entrez dans nos groupements, créez-en là où il n'y en a pas, et, unis à nos frères des autres corporations, nous triompherons avant peu, au cri de : Vive le Parti Ouvrier !

F. Delacourt, délégué du Comité fédéral du Parti Ouvrier pour le Pas-de-Calais, secrétaire général du Parti à Oignies, ouvrier mineur.

Le Buisse

Des élections municipales complémentaires ont eu lieu les 11 et 18 septembre, dans cette toute petite commune exclusivement rurale du canton de Voiron (Isère).

Il s'agissait de pourvoir au remplacement de deux sièges : ce sont deux membres du Parti qui ont été élus.

Un tel résultat était, d'ailleurs, assuré dans cette commune qui, au 8 mai, donnait à notre ami A. Zévaès une éclatante majorité et qui aura avant peu une municipalité exclusivement socialiste.

Un banquet socialiste, qui sera suivi d'une grande réunion publique, aura lieu à la Buisse dimanche 3 octobre, sous la présidence du citoyen A. Zévaès, assisté du citoyen Pastre, député du Gard.

Le 8, les deux vaillants élus du Parti Ouvrier donneront une conférence publique à Voreppe.

LE SOCIALISTE

ORGANE CENTRAL

DU PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Paraissant le Dimanche

SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL NATIONAL

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

PAUL LAFARGUE — JULES GUESDE

A. ZÉVAËS — CH. BONNIER — G. FARJAT —

ED. FORTIN — D' DELON — ALINE VALÉTTÉ

R. LAVIGNE — D' BACH — STAUVE-ÉVAUSY

CHARLES BRUNELLIÈRE — H. MILLET

G. BERTRAND — ANTHELME SIMON — COLMAR

P. DRAMAS — D' Z... — ETC.

CORRESPONDANTS

BAILLEUL, Roubaix — MAZOYER, Alais

MICHEL, Roanne — P. VALLAT, Cette —

GABOT, Boucau — CACHIN, Bordeaux

CH. FOUILLAND, Montluçon

H. BÈS, Castres — TROUILLE, Agen

MANALT, Perpignan — DOGNIN, Grenoble

ROGNON, Lyon — J. COULET, Marseille

MARLE, Lille — ETC.

Vient de Paraître

Le Socialisme au Jour le Jour

PAR

JULES GUESDE

Propriété et Profits capitalistes

Autour d'une Grève

Leurs Remèdes

Solution

Varia

Un fort Volume de 500 Pages

Pour les Groupes et les Membres du Parti **2 FR. 50** au lieu de 3 fr. 50 (port en sus, 50 cent.)

S'adresser aux Bureaux du SOCIALISTE, 5, rue Rodier, Paris.

Force — Energie — Santé — Vigueur

GUÉRISON RADICALE ET PROMPTE

de Chlorose, Rachitisme
Anémie, Neurasthénie, Lymphathisme
Pâles Couleurs

Demandez dans toutes les Pharmacies

LE BIOGÈNE

Fortifiant unique et par excellence du Sang

NUTRITIF

des systèmes Nerveux et Osseux

Régulateur des fonctions de l'Estomac
et des Voies respiratoires.

PARIS — 253, RUE de BELLEVILLE
Pharmacie du Progrès

**LE SOCIALISTE
est en vente à Paris**

Chez M. RICARD
12, rue des Deux-Ponts.

Chez M. LECOURTOIS
42, rue Daubenton.

Chez M^{me} LAMBERT
35, boulevard des Capucines.
Kiosque 11.

Chez M^{me} PAIN (kiosque),
au 135, avenue Parmentier
angle du Faubourg-du-Temple

Chez M^{me} V^{re} ALEXANDRE PRESSOIR
259, rue de Belleville.

Chez M. PARIZY,
2, rue Gérando.

Chez M. BEIN,
120, rue Ménilmontant.

MAISON DU PEUPLE
45, rue Balagny.

HORLOGERIE. — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

PIÈCES DE COMMANDE

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

CAMILLE FLUKIGER

EX-ÉLÈVE

DE L'ÉCOLE D'HORLOGERIE DE LA CHAUX-DE-FONDS

17, Avenue de la République

PARIS

Montre cylindre....	P.O.F homme.	12 50
Montre » » » »	dame	12 50
Montre ancre acier.	3/8 homme	24 »
Montre » métal 3/8	»	21 »
Montre cylind. acier	3/8 dame	20 »
Montre » métal 3/8	»	18 »
Chaîne métal oxydé.	P.O.F régence	0 75
Chaîne métal oxyde.	P.O.F gilet	1 45
Boutons manchette métal oxydé, doré, argenté P.O.F		0 75

Conditions spéciales pour les Groupes du Parti

Propagande Républicaine-Socialiste

A. LECOURTOIS

libraire, rue Daubenton, 42

Livraison immédiate à domicile, à raison de 1 fr. par semaine, de tous les ouvrages et brochures ayant trait au Socialisme, à l'Histoire, aux Sciences naturelles et à la Littérature en général.

Se charge également de la reliure des livres dans les mêmes conditions.

Les conditions indiquées plus haut ne s'appliquent qu'à Paris seulement. Pour la province, au comptant, contre mandat-poste. Port à la charge du destinataire.

Le Gérant : A. DELADERERE.

Ce journal est composé par des typographes syndiqués.

Paris — Imp. A. Désiré, 25, rue Buffault.

Guérison de la Goutte, Rhumatismes, Cœur, Reins, Foie, par L'ANTI-GOUTTEUX-FÉRON

« LA FÉRONINE »

DÉPOT : 88, rue Poissonnière et toutes pharmacies.

Bourse au Laboratoire à Surènes, 32, route stratégique (Seine)

Toujours satisfait de l'action prompte et inoffensive de l'Anti-Goutteux-Féron.

Dans tous les cas, je prescris avec avantage l'Anti-Goutteux-Féron.

D^r BERTRAND
Médecin en chef de l'Hôpital
St-Louis — Châlons.

D^r GILBIN
15, Rue d'Odessa — Paris.

L'Anti-Goutteux-Féron est un remède précieux, surtout chez les chroniques.

J'apprécie beaucoup l'Anti-Goutteux-Féron.

D^r BASSET
Maire de St-Ouen, Conseiller Général

D^r RENÉ SIMON
28, Rue des Halles — Paris.

PASTILLES VOCALES PARISOT

Les produits entrant dans la composition de ces pastilles sont les véritables spécifiques des cordes vocales et des voies respiratoires

Nos meilleurs orateurs, nos plus grands artistes ne doivent leur succès qu'à l'emploi de ces pastilles (8 à 10 par jour.)

LA BOITE : 2 FRANCS

VAUVILLE, pharmacien à Levallois